

# RECH



Le magazine de la recherche  
de l'Université Lumière Lyon 2



DOSSIER :

DE RECHERCHES EN CRÉATIONS





## Le magazine de la recherche de l'Université Lumière Lyon 2

Université Lumière Lyon 2  
Direction de la Recherche et des  
Écoles Doctorales (DRED)  
Campus Berges du Rhône  
18 quai Claude Bernard  
69007 Lyon  
04 78 69 73 91  
rchrch@univ-lyon2.fr  
<https://www.univ-lyon2.fr/rchrch>

### Directrice de publication :

Isabelle von Bueltzingsloewen,  
Présidente de l'Université

### Rédactrices en chef :

Amélie Le Bihan  
et Lorraine Feugère

### Rédactrices :

- Aïcha Hocine
- Claire Joncheray
- Lina Roy

### Comité éditorial :

- Lydia Coudroy de Lille, vice-présidente Recherche, innovation, science ouverte
- Julia Bonaccorsi, vice-présidente Transition, sciences et société et relations partenariales
- Pascale Brillet Dubois, professeure en langue et littérature grecques
- Sarah Cordonnier, professeure en sciences de l'information et de la communication
- Martine Verdenelli, directrice de la recherche
- Hélène Turlan, directrice de la communication et de l'événementiel
- Florence Belaën, directrice Sciences et société

- Lorraine Feugère, chargée de valorisation de la recherche

### Illustrations :

Jeanne Lelièvre

Instagram : @jeanne.lelievre  
(couverture, p. 6, 7, 9, 12, 15, 18)

### Illustration du Tête-à-tête :

Léa Courvoisier

### Photographies :

- © Alexis Grattier (p. 20, 23, 34, 37, 41, 45)
- © Stéphane Marquet (p. 20)
- © Clémence Mazereau (p. 22)
- © Arnaud Fournel (p. 31)
- © Shutterstock (p. 24, 26, 29, 30, 32)
- © Pixabay (p.28)
- © Adrien Barra (p. 38)
- © Romain Delunel (p. 39)
- © Presses universitaires de Lyon et MOM Éditions (p. 44)

### Maquette et mise en pages :

Alex Lafourcade & Sunny Ondel  
Direction de la communication et de l'événementiel

### Impression :

RIME - ISSN 2781-8500

### Remerciements :

Les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, doctorantes et doctorants et équipes des laboratoires pour leur disponibilité et leur investissement dans la réalisation de ce numéro.

© Novembre 2025



## ÉDITO

Rchrch revient enfin ! Le premier numéro avait été consacré aux défis de l'alimentation, le deuxième était intitulé « Vérités, opinions, expressions », le troisième traitait des « représentations et expériences de la vieillesse », et le quatrième des Humanités numériques. À l'occasion de son retour, ce cinquième numéro vous fait découvrir la diversité des recherches menées à l'Université Lumière Lyon 2, en commençant par un dossier consacré aux relations entre recherche et création.

La recherche scientifique et la création artistique sont parfois considérées comme deux approches distinctes : l'une rationnelle, l'autre sensible. À leur manière, scientifiques et artistes recourent pourtant à des formes d'expérimentation pour observer le monde qui nous entoure. Plus encore, leurs démarches s'enrichissent mutuellement, ouvrant la voie à des formes inédites de production du savoir.

En sciences humaines, la photo-ethnographie aboutit par exemple à la création d'un discours alternatif sur le monde et renouvelle les méthodes d'observation et de compréhension du réel. En parallèle, des auteurs et des autrices de littérature explorent les potentialités des nouveaux médias, réinventant la signification d'*écrire* et de *lire* en contexte numérique.

À travers ce numéro, les chercheuses et les chercheurs vous invitent à découvrir les influences subtiles qui se jouent entre arts et société.



Le dossier thématique montre ainsi comment les pratiques artistiques sont traversées par les enjeux sociaux, politiques et culturels, contribuant en retour à transformer la société par l'émergence de nouveaux questionnements. Une attention particulière est portée à la « recherche-crédation » qui modifie notre façon de faire de la recherche en liant la pratique des arts aux sciences.

Ce numéro est aussi l'occasion d'aborder des thématiques sociales majeures : la précarité alimentaire étudiante, le bien-être à l'école, l'apport de l'IA dans le suivi de l'apnée du sommeil, ou encore les enjeux de l'intégrité scientifique pour la recherche universitaire.

C'est avec joie que Rchrch vous retrouve sur les chemins de la connaissance ! Au fil des pages, vous explorerez une facette de l'histoire culturelle du corbeau et déambulerez au gré des versions successives d'un manuscrit médiéval. Ce voyage vous mènera plus loin, des territoires du langage aux traces enfouies des mondes anciens, jusqu'aux sentiers numériques empruntés par les étudiantes et les étudiants.

Je vous souhaite une très belle lecture et vous donne rendez-vous pour une nouvelle parution de Rchrch en 2026 !

**Isabelle von Bueltzingsloewen**  
Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

|                                                                                   |       |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------|---|
|  | ÉDITO | 3 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------|---|

|                                                                                   |         |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------|---|
|  | DOSSIER | 8 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------|---|

Le **Dossier** aborde une thématique sous l'angle de plusieurs disciplines. Il est composé de quatre articles écrits par des chercheuses issues de différents laboratoires de recherche de l'établissement.

|                                                                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| • DE RECHERCHES EN CRÉATIONS                                                                                       | 8  |
| • Un nouveau champ de recherche : la « recherche-création »                                                        | 10 |
| • Les « droits culturels » : une opportunité de renouvellement pour les établissements d'enseignement artistique ? | 13 |
| • L'audiodescription, entre médiation et création                                                                  | 16 |
| • <i>notre procès</i> , procès fictif sur la culture du viol                                                       | 19 |

|                                                                                    |                 |    |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----|
|  | REGARDS CROISÉS | 22 |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----|

Les **Regards croisés** proposent les points de vue de deux chercheuses issues de disciplines différentes sur un même thème. Chaque numéro aborde deux sujets permettant de s'interroger sur des problématiques de société.

|                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| • Éthique, intégrité scientifique : des repères pour une science de qualité | 22 |
| • La pause méridienne : terrain d'enquête du bien-être à l'école            | 25 |

|                                                                                     |              |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----|
|  | EXPLORATIONS | 28 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----|

Les **Explorations** mettent en lumière la dimension collaborative et pluridisciplinaire de la science. Les quatre projets de recherche présentés dans cette rubrique montrent que la recherche d'aujourd'hui se construit avec et pour la société.

|                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Précarité et autonomie alimentaire des étudiants et étudiantes                | 28 |
| • Perception des potentialités de Moodle par les étudiants et étudiantes        | 30 |
| • La réception médiévale de Tite-Live : Bersuire, ses sources et ses imitations | 32 |
| • Personnaliser le suivi de l'apnée du sommeil grâce à l'IA                     | 34 |

|                                                                                     |                 |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----|
|  | GRAND ENTRETIEN | 37 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----|

Le **Grand entretien** donne la parole à une enseignante-chercheuse de l'Université qui nous présente sa discipline, ses travaux et ses méthodes. Son portrait photo est réalisé dans un lieu évoquant ses recherches.

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| • Pascaline Dury, en quête d'une langue pour soigner | 37 |
|------------------------------------------------------|----|

|                                                                                     |      |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------|----|
|  | ZOOM | 40 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------|----|

Le **Zoom** se focalise sur une structure de recherche transversale ou collective qui nous introduit dans les espaces où la recherche se façonne et se concrétise.

|                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| • OMEAA : une plateforme pour observer et mesurer les environnements actuels et anciens | 40 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                      |             |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----|
|  | TÊTE-À-TÊTE | 42 |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----|

Le **Tête-à-tête** nous offre l'occasion de découvrir le parcours d'un doctorant. Son portrait, associant photo et illustration, met en scène son travail de recherche.

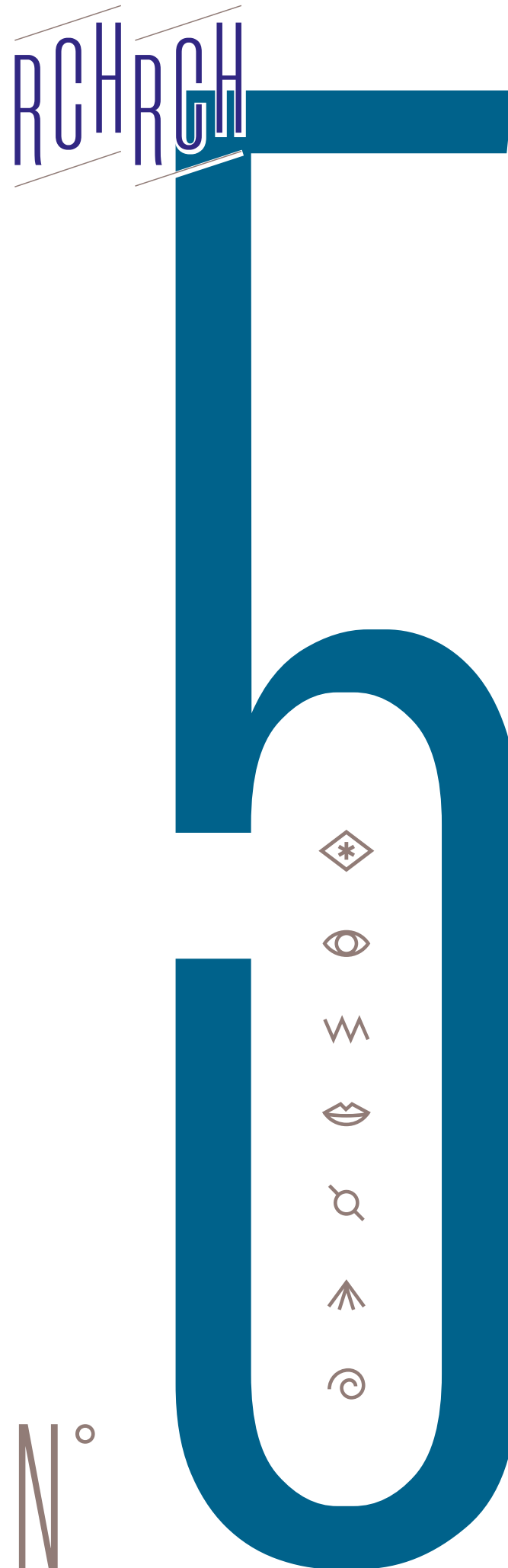
|                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------|----|
| • Donovan Giraud. Pour une histoire culturelle du corbeau | 42 |
|-----------------------------------------------------------|----|

|                                                                                       |        |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------|----|
|  | BRÈVES | 44 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------|----|

Les **Brèves** mettent en lumière quelques actualités de la recherche de l'Université ainsi qu'une sélection d'ouvrages publiés aux Presses Universitaires de Lyon (PUL) et aux Éditions de la Maison de la Méditerranée et de l'Orient Jean Pouilloux (MOM Éditions).

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| • Prix de thèse : éditions 2022, 2023 et 2024 | 44 |
| • Dernières parutions                         | 46 |





### **Rchrch, qu'est-ce que ça veut dire ?**

À vous de deviner, mais vous le savez déjà ! Vous arrivez à comprendre ce mot car le cerveau humain a une certaine capacité à reconstituer un mot dont les voyelles ont été supprimées. En tenant compte des consonnes, le cerveau arrive à deviner les voyelles manquantes. Ce principe fonctionne d'autant mieux que les langues latines ont tendance à alterner voyelles et consonnes.

### **Rchrch, comment le prononcer ?**

C'est à vous de choisir !

On peut en effet écrire sans voyelles, mais on ne peut pas parler sans. Dans les langues sémitiques, comme l'hébreu ou l'arabe, l'écriture est faite de syllabes dont les voyelles ne sont pas écrites. L'écriture consonantique, à l'origine de l'alphabet, ne capte pas les voyelles, celles-ci sont donc ailleurs que dans l'écrit.

### **Rchrch, que contient le magazine ?**

Suivez les pictogrammes !

Né en Mésopotamie dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., le pictogramme est probablement la première forme d'écriture. C'est un dessin représentant des objets, des parties du corps, des plantes, etc. Différents pictogrammes vous guideront tout au long des rubriques de Rchrch.

### **Rchrch, pourquoi un magazine de la recherche de l'Université Lumière Lyon 2 ?**

Toute écriture est motivée par le besoin de produire du sens. Rchrch a pour ambition de partager les savoirs et les connaissances en train de s'élaborer dans les laboratoires de recherche de l'Université Lumière Lyon 2, qui propose un large spectre de disciplines dans quatre domaines :

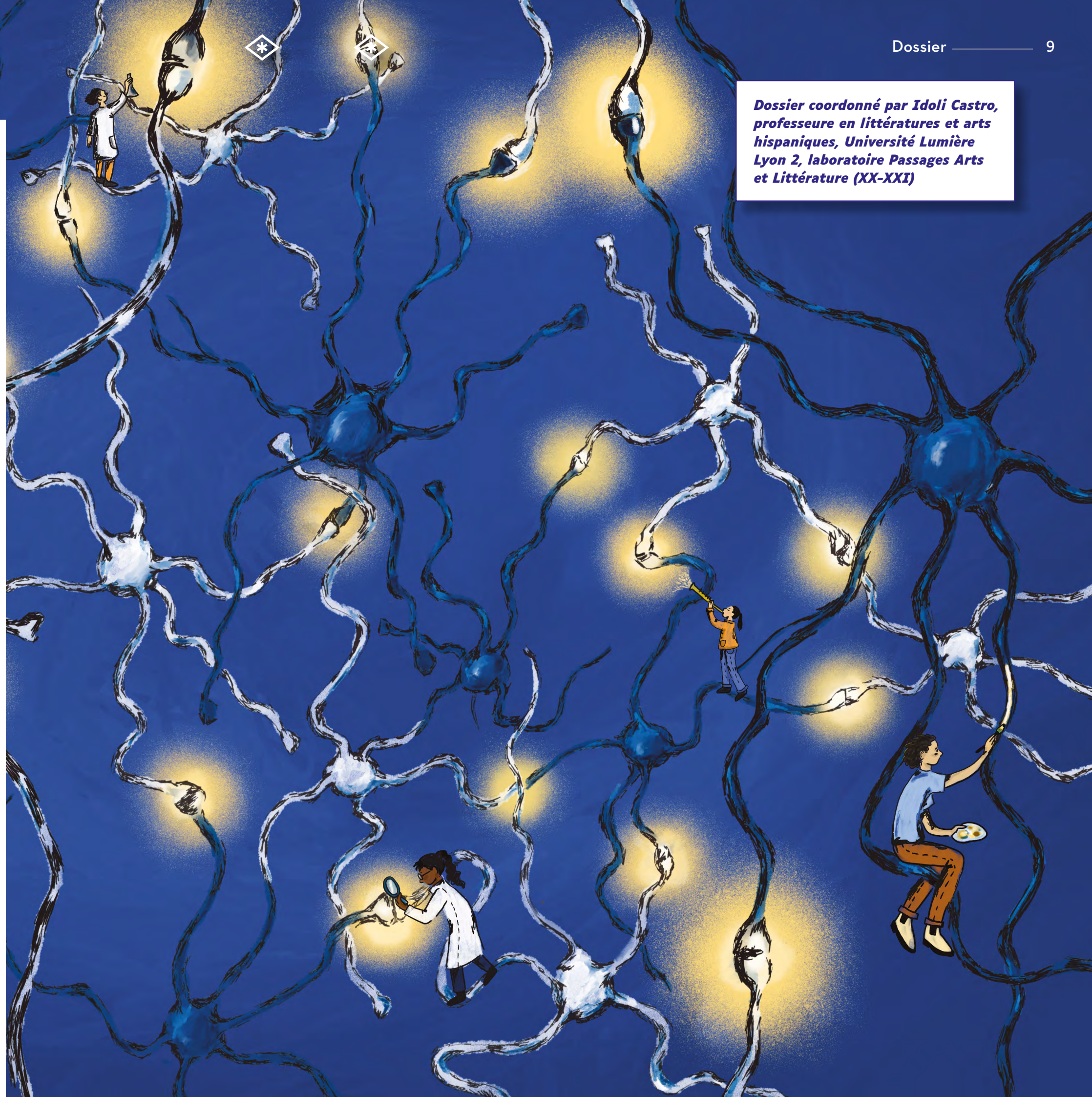
- Sciences humaines et sociales ;
- Arts, lettres, langues ;
- Droit, économie, gestion ;
- Sciences, technologie, santé.

## DOSSIER : DE RECHERCHES EN CRÉATIONS

Le trait d'union d'une recherche-création n'efface pas pour autant les quelques frictions entre deux territoires qui se sont souvent regardés de loin pour exprimer aujourd'hui un désir de cohabitation, dans des manières de questionner le monde. Si ce champ interroge les frontières entre savoirs, pratiques artistiques et enjeux sociétaux, il contribue aussi et de façon paradoxale à mettre en lumière la diversité des expériences de créativité, au-delà même de l'instauration d'une œuvre artistique, en une conception « élargie de l'art » (J. Beuys) comme force de transformation sociale.

Ce dossier propose une première approche des multiples facettes des processus créatifs, de leurs enjeux politiques mais aussi de transmission (ces derniers étant au cœur des échanges du pôle de spécialité Médiations Création de l'Université Lumière Lyon 2). Qu'il s'agisse de rendre l'art accessible à toutes et tous, de renouveler les politiques culturelles, ou encore d'expérimenter de nouveaux dispositifs de sensibilisation, la création artistique devient un laboratoire d'exploration, de dialogue et d'émancipation. Là où la création éclaire la société et où la recherche nourrit l'art, « célébrons la question comme mode de vie, en un partage du point d'interrogation » avançait Tiago Rodrigues lors des 12<sup>e</sup> Rencontres Recherche et Création du Festival d'Avignon (juillet 2025).

**Dossier coordonné par Idoli Castro, professeure en littératures et arts hispaniques, Université Lumière Lyon 2, laboratoire Passages Arts et Littérature (XX-XXI)**



# UN NOUVEAU CHAMP DE RECHERCHE : LA RECHERCHE-CRÉATION

**Mireille Losco-Lena**, professeure en études théâtrales, Laboratoire Passages Arts & Littératures (XX-XXI), ENSATT

La recherche-création (Practice-as-Research) s'est développée en France ces dix dernières années et elle fait l'objet de nombreuses réflexions et de vifs débats aux niveaux national et international. À l'heure actuelle, sa définition reste fluctuante et multiple, car il s'agit encore d'un champ en construction, mais prometteur.

Travailler à l'élaboration d'un nouveau champ de recherche est une aventure passionnante mais ardue, parce qu'elle exige de penser des épistémologies qui peuvent heurter les convictions que nous avons de ce qu'est une recherche validable dans le monde universitaire. L'émergence, récente en Europe, de la recherche-création constitue un défi en ce qu'elle nous invite à construire une façon inédite d'envisager la recherche.

## Recherche-création n'est pas recherche + création

Les Accords de Bologne sont à l'origine de cette émergence : avec la création, en 2010, de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et du « LMD » (Licence Master Doctorat) imposant l'harmonisation de l'ensemble des formations supérieures, les cursus de création artistique ont dû s'adapter au format du master. Il leur fallait dès lors définir le type de recherche auquel elles proposaient une formation. Le débat et les querelles ont été vifs.

Est-ce que les artistes doivent se soumettre à l'objectivité requise dans la recherche dite « scientifique » ? Faut-il penser la recherche-création sur le modèle de la recherche en ethnologie et en anthropologie, qui font une place à la dimension subjective dans leur épistémologie ? Est-ce que l'artiste doit intégrer dans son processus de création une ou des méthodologies rigoureuses, tels des protocoles de travail ? N'est-ce pas là risquer de dénaturer la logique de la création artistique, faite de tâtonnements et de sérendipité ?

Le débat bat en brèche toute tentation de paresse ou de conservatisme épistémologique : la recherche-création ne peut pas être une « recherche et création », soit un acte de création artistique qui se doublerait d'un travail scientifique. Le trait d'union entre les deux mots exige au contraire de penser les connexions possibles entre deux mondes.

« Le trait d'union entre les deux mots exige de penser les connexions possibles entre les deux mondes. »

Mais il faut pour cela travailler avec rigueur et honnêteté, en dépliant patiemment tous les problèmes épistémologiques qui se posent.

## Intégrer le régime nocturne de la pensée

Un point d'épistémologie est particulièrement important : en recherche-création, il n'y a pas de coupure entre le chercheur ou la chercheuse et l'objet de sa recherche. Contrairement à la recherche *sur* l'art, où l'on se met à l'étude d'un objet existant (une œuvre, un courant artistique, un processus de création etc.) sur lequel on peut veiller à conserver une posture objective, le chercheur ou la chercheuse en art doit faire advenir une œuvre. Son travail porte sur un objet qui n'existe pas encore et dont il n'est pas possible de se « couper » puisqu'il s'agit de sa propre production.



La façon de s'investir dans la création est d'autant moins objective qu'y entrent en jeu son imaginaire et ses émotions – ce qu'on peut appeler le « régime nocturne » de la pensée. Les « protocoles » de travail de l'artiste ne doivent pas faire croire en la scientificité de sa démarche : ce mot, aujourd'hui courant dans les arts, est avant tout métaphorique.

## La démarche de la recherche-création

La recherche-création se définira donc moins comme une démarche scientifique appliquée à la création que comme l'affrontement et la résolution, par l'artiste au travail, de problèmes, d'obstacles ou d'impensés de son domaine. L'artiste en recherche-création est un ou une artiste qui a rencontré, pendant sa formation et/ou son parcours, des limites aux savoir-faire, aux procédures, aux cadres de pensée de ce qu'est la pratique de son champ de spécialité. C'est sa décision de prendre du temps pour explorer et trouver des gestes et des

« La recherche-création se définira donc moins comme une démarche scientifique appliquée à la création que comme l'affrontement et la résolution, par l'artiste au travail, de problèmes, d'obstacles ou d'impensés de son domaine. »

façons de penser qui vont lui permettre de franchir ces limites, d'en déplacer les cadres, concrets, techniques ou conceptuels.

Pour que ce travail soit pleinement de la recherche – permettant d'être validée par des diplômes par exemple –, il faut encore que ses résultats soient reproductibles et transmissibles. La question du médium de transmission des recherches est un enjeu important, sachant que le savoir artistique ne se transmet pas toujours bien par l'écrit : pour présenter une recherche sur le jeu de l'acteur ou de l'actrice, par exemple, un *workshop* sera beaucoup plus efficace qu'un livre ou une thèse écrite, même si ces derniers peuvent s'avérer utiles.

## Apports de la recherche-création

La recherche-création peut également s'allier aux sciences, et particulièrement aux sciences humaines – même s'il ne s'agit nullement de s'y substituer ni de les concurrencer, car elle n'obéit pas au régime de la vérité objective et rationnelle propre à la science.

La création artistique constitue plutôt, dans ce cas, un apport expérimental et heuristique, en faisant émerger des idées et des pistes. Elle éclaire alors différemment des études de cas ou des terrains ; elle en trouble ou en opacifie les clartés théoriques pour relancer des questionnements ; elle permet de travailler sur les obstacles ➤



« Avec la recherche-cr  ation, une chance nous est donn  e de repenser la recherche sur un mode plus r  aliste, en n'escamotant plus nos relations et notre appartenance au monde. »

  pist  mologiques inh  rents    toute science (Bachelard, 2004). Si elle donne    penser autrement, c'est fondamentalement parce qu'elle renoue avec l'enti  ret   de nos identit  s de chercheurs et chercheuses. Comme l'  crit Michel Bitbol (2016), « *les chercheurs scientifiques r  vent de contourner leurs corps, ou de les rendre pour ainsi dire transparents* », alors que le corps participe pourtant de nos gestes et proc  dure de recherches, y compris les plus abstraits.

La recherche-cr  ation conteste la fiction, propre    la science moderne, du « cerveau-dans-un-bocal » (Latour, 2007), qui forge un langage capable de dire le monde sans reconna  tre toute la cha  ne, h  t  rog  ne et inventive, du travail qui permet aux chercheurs et chercheuses de passer du monde aux mots, et qui les lie   troitement    ce monde.

Avec la recherche-cr  ation, une chance nous est donn  e de repenser la recherche sur un mode plus r  aliste, en n'escamotant plus nos relations et notre appartenance au monde, et en reconnaissant les moteurs existentiels, affectifs, engag  s, corporels, intimes et politiques, de nos travaux – moteurs sans lesquels nous serions, tout simplement, incapables de les produire et de leur donner un sens. ○

#### R  f  rences

- Bachelard Gaston, *La formation de l'esprit scientifique* [1938], Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2004
- Bitbol Michel, «    propos du point aveugle de la science », in G  rald Hess et Dominique Bourg (dir.), *Science, conscience et environnement : penser le monde complexe*, Paris, Presses universitaires de France, 2016
- Latour Bruno, *L'Espoir de Pandore* [1999], Paris, La D  couverte, 2007

# LES " DROITS CULTURELS " : UNE OPPORTUNIT   DE RENOUVELLEMENT POUR LES   TABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ?

C  cile Richard, doctorante en sciences de l'information et de la communication, Laboratoire ELICO, Universit   Lum  re Lyon 2

Inscrits dans la loi fran  aise en 2015, les « droits culturels » interrogent le fonctionnement des   quipements culturels. Parmi eux, les conservatoires sont appel  s    repenser leur mod  le. Il ne s'agit plus d'adresser une offre culturelle    un public, facilement essentialis  , mais de reconna  tre la diversit   des pratiques culturelles et de mettre les personnes au c  ur des politiques publiques.

**P**ublics et politiques culturelles en France  
Les   tablissements d'enseignement artistique, commun  ment appel  s "conservatoires" ou "  coles de musique" – bien qu'ils proposent aujourd'hui aussi des cursus en danse et en th   tre – accueillent chaque ann  e plus de 150 000 personnes souhaitant d  velopper leurs talents artistiques. Cr   s apr  s la R  volution fran  aise dans le but de former des musiciennes et musiciens professionnels, ces   quipements ont   t   progressivement structur  s en un r  seau dense sur l'ensemble du territoire

m  tropolitain, notamment sous l'effet des politiques culturelles des ann  es 1980. Leurs missions ont ainsi profond  ment   volu      la faveur d'un mouvement de territorialisation de l'action publique. Ouverts    une plus grande diversit   d'expressions artistiques, ils prennent d  sormais en compte un   ventail   largi de pratiques et accueillent aussi les artistes ayant une pratique amateur. Malgr   ces   volutions substantielles, soutenues par le d  veloppement des d  marches d'  ducation artistique et culturelle    destination des publics scolaires, le public de ces   tablissements

reste socialement peu diversifi  , avec une surrepr  sentation des cat  gories socio-professionnelles les plus ais  es.

Ma th  se, entam  e    l'automne 2021, prend sa source dans mon exp  rience personnelle,    la fois comme musicienne et comme directrice d'un conservatoire situ   dans une collectivit   comprenant plusieurs quartiers class  s en g  ographie prioritaire. Malgr   une politique culturelle volontaire de la ville, qui soutient plusieurs   quipements culturels et d  veloppe une offre diversifi  e de sensibilisation et de pratiques culturelles accessibles, la quasi absence de la population de ces quartiers parmi les usagers et usag  res soul  ve une question politique majeure quant    la mission de service public du conservatoire    l'  chelle de son territoire. ➤

« Malgr   [des]   volutions substantielles, soutenues par le d  veloppement des d  marches d'  ducation artistique et culturelle, le public de ces   tablissements reste socialement peu diversifi  . »

Cette problématique ne m'était pas étrangère : lors d'une précédente recherche, j'avais analysé des actions menées en direction des personnes non inscrites dans ces établissements. À cette occasion, j'ai découvert le paradigme des « droits culturels », notamment à travers les démarches développées dans le cadre de la Politique de la ville en France, qui visent à réduire les inégalités d'accès à la culture au sein des territoires urbains. Plusieurs études et rapports invitent en effet à intégrer les personnes qui habitent ces quartiers dans la définition de réponses aux difficultés qui se concentrent dans ces lieux (Bacqué, Mechmache, 2013 ; Meyer-Bisch, 2008). Ces lectures ont orienté le questionnement de ma thèse vers la place donnée aux individus dans les politiques culturelles menées par les établissements d'enseignement artistique.

### Un nouveau paradigme : les « droits culturels »

Comme l'ensemble des droits humains fondamentaux dont ils font partie, les « droits culturels » sont des « *droits indivisibles et interdépendants* ». Au nombre de huit, ils forment un ensemble complexe fondé sur « *une définition très large de ce qui fait culture pour la personne* ». Au-delà des arts et des lettres, ils englobent un large ensemble de pratiques, patrimoines, modes de vie et croyances que les personnes reconnaissent « *seules ou en commun* » comme leur « *identité culturelle* ». Ces droits reposent ainsi sur la personne elle-même, sur le respect des patrimoines et la reconnaissance de la diversité culturelle.



Par ailleurs, pour que les personnes puissent opérer des choix libres et éclairés, elles doivent disposer de « *ressources* » leur permettant de s'émanciper de leur « *communautés* » d'origine. Ces choix doivent reposer sur la possibilité de « *participer pleinement à la vie culturelle* »

« *Comme l'ensemble des droits humains fondamentaux dont ils font partie, les « droits culturels » sont des « droits indivisibles et interdépendants ».*

et voir sa participation dûment reconnue. En mettant « *la personne au centre de toute démarche culturelle* », les « *droits culturels* » permettraient de renouveler le modèle initial sur lequel les établissements d'enseignement artistiques ont été structurés.



« *Le paradigme des « droits culturels » [...] appelle à donner une toute autre place aux personnes, à reconnaître leurs références et pratiques culturelles et à repenser les relations que les établissements construisent avec elles.*

Mais en quoi ce paradigme engagerait-il un changement profond pour ces institutions ?

### Vers un renouvellement des équipements culturels ?

Les conservatoires, comme d'autres équipements culturels français, se sont historiquement organisés autour d'une offre d'enseignements adressée à un public. Même à la faveur des politiques de territorialisation de l'action publique, ils ont continué de fonctionner en « *faisant pour* » et non « *avec* » ce public, qu'ils ont tendance à essentialiser. Le paradigme des « droits culturels » invite à renverser ce rapport : il appelle à donner une toute autre place aux personnes, à reconnaître leurs références et pratiques culturelles et à repenser les relations que les établissements construisent avec elles.

Les équipements culturels sont encadrés par les règles de la Fonction publique territoriale qui influencent la manière dont leur offre est construite. Cette opportunité de faire évoluer les structures et les pratiques de ces établissements suppose donc la mise en place de *réseaux articulés* autour des *pratiques artistiques* des personnes, dans des territoires où cette question serait conjointement portée par les acteurs et actrices des structures culturelles et sociales. Pour ma thèse, j'étudie ces dynamiques au sein du conservatoire du

Roannais-agglomération. Cet établissement mène depuis plusieurs années un travail complexe et protéiforme, tenant compte de la diversité des situations et contraintes des personnes (personnes en situation de handicap, jeunes en études supérieures, personnes âgées...). Le projet du conservatoire est de se déployer sur le territoire, en développant des actions « *d'aller-vers* » les personnes et leurs lieux de vie et en adaptant les temporalités afin que toutes et tous trouvent leur place dans l'organisation. Ce travail redéfinit les activités des enseignantes et des enseignants, l'accueil des personnes ainsi que le fonctionnement organisationnel de la structure. Il résulte d'une longue réflexion menée tant en interne qu'avec les édiles et les partenaires.

L'enjeu de ma recherche, qui se situe aux prémices de ces mouvements fondamentaux, est d'en décrire les contours, d'en comprendre les logiques et d'accompagner ces évolutions. ○

### Références

- Bacqué Marie-Hélène, Mechmache Mohamed, **Pour une réforme radicale des Politiques de la ville, ça ne se fera plus sans nous**, Rapport au ministre délégué chargé de la ville, 2013
- Meyer-Bisch Patrice, « Les droits culturels. Enfin sur le devant de la scène ? », in *L'Observatoire* n° 33, 2008, pp. 9-13

### Pour en savoir plus

La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels : <https://droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/>



# L'AUDIODESCRIPTION, ENTRE MÉDIATION ET CRÉATION

**Laetitia Dumont-Lewi**, maîtresse de conférences en études théâtrales, Laboratoire Passages Arts & Littératures (XX-XXI), Université Lumière Lyon 2

Depuis 2018, le master 2 Arts de la scène propose une formation à l'audiodescription. Cet enseignement à la fois théorique et pratique, où les étudiantes réalisent entièrement l'audiodescription d'un spectacle, leur fait expérimenter un travail d'interprétation à plusieurs niveaux, oscillant entre la position de médiatrice et celle de créatrice.

L'audiodescription (AD) permet de rendre les spectacles accessibles à un public en situation de handicap visuel. Le terme audiodescription désigne la description vocale des éléments visuels de la représentation, écrite en amont et retransmise par casque durant la séance. Néanmoins, ce travail implique également l'accueil des spectatrices et des spectateurs, l'organisation d'une visite tactile du décor ou encore la mise en place d'ateliers préparatoires pour le public. Les étudiantes en fin de formation en arts de la scène mobilisent alors différentes compétences acquises au long de leur cursus (analyse de spectacles, écriture créative, travail vocal), dans un projet concret qui résonne avec les questions de recherche abordées à l'université : enjeux de diffusion et de relations avec les publics, dimension sociale du travail théâtral, questions d'inclusion... Les étudiantes sont amenées à se placer dans la position de l'audiodescriptrice : travaillant le plus souvent une fois que le spectacle a vu le jour, donc sans prendre une part active au processus de création, elle crée pourtant une partition qui, pour

le public malvoyant, fera partie intégrante de l'expérience du spectacle.

## Double rôle

Au sein des théâtres, la mise en place des AD est gérée la plupart du temps par l'équipe de relations avec les publics, dont le travail se situe dans le champ de la médiation et non de la création.

Depuis 2018, nous avons travaillé tantôt sur des spectacles créés avant leur programmation dans l'agglomération (*Et le cœur fume encore* de la Cie Nova, Théâtre National Populaire, 2020 ; *Misericordia* d'E. Dante, TNP, 2021 ; *Les Voltigeurs de Gy*, d'après U. K. Le Guin, mis en scène par M. Talotti, Théâtre Nouvelle Génération, 2024), tantôt au moment de la création (*Rebibbia*, d'après Goliarda Sapienza, mis en scène par Louise Vignaud, TNP, 2018 ; *Adamantine dans l'éclat du secret*, de Julie Guichard, mis

en scène par Maxime Mansion, TNP, 2019 ; *1983*, de la Compagnie Nova, TNP, 2022 ; *Nous ne sommes plus* du Théâtre KnAM, Théâtre des Célestins, 2024).

Ces différents cas de figure ont permis aux étudiantes de faire l'expérience des contraintes de temps qui pèsent sur une audiodescriptrice dans un cadre professionnel, et de vivre une plongée dans les aléas de la naissance d'un spectacle. En travaillant sur *1983*, un spectacle de 2h40 dont l'AD était prévue une semaine après la première, le groupe a vécu parallèlement l'intensité du travail et l'expérience des modifications substantielles que le spectacle a subies au cours des premières représentations. Les étudiantes audiodescriptrices ont ainsi éprouvé, d'une part, l'inconfort de la position de médiation extérieure au processus artistique, car elles n'étaient pas considérées comme membres

« L'audiodescriptrice [...], sans prendre une part active au processus de création, crée pourtant une partition qui, pour le public malvoyant, fera partie intégrante de l'expérience du spectacle. »

« Le travail d'interprétation de l'audiodescription s'apparente à celui de la traduction – non d'une langue à une autre, mais d'un sens (la vue) à un autre (principalement l'ouïe, mais aussi le toucher, le sens de l'orientation, la perception corporelle au sens large). »

à part entière de l'équipe de création. D'autre part, elles ont dû adapter leur texte au fur et à mesure des changements, voire en direct durant la représentation, ce qui les a placées dans une situation d'improvisation créatrice et pleinement artistique, s'apparentant au travail des comédiens et des comédiennes.

Ce rapport privilégié à la création se retrouve du côté du public. En effet, l'assistance en situation de handicap accède à des éléments du processus de création qui ne

sont pas forcément ouverts à l'ensemble du public. *Adamantine dans l'éclat du secret* proposait, par exemple, un décor tournant : les enfants qui ont bénéficié de l'AD ont non seulement entendu une description de l'effet visuel produit par les différentes formes que prend ce décor, mais ont pu, lors de la visite tactile, expérimenter son mécanisme en le faisant pivoter et en le manipulant.

## Interprétation

Il s'agit là d'une forme de compensation, au sens que prend ce terme en traduction – compensation non pas tant du handicap, mais d'éventuelles pertes sémantiques. De fait, le travail d'interprétation de l'AD s'apparente à celui de la traduction – non d'une langue à une autre, mais d'un sens (la vue) à un autre (principalement l'ouïe, mais aussi le toucher, le sens de l'orientation, la perception corporelle au sens large). De la même manière que le doublage et le surtitrage doivent obéir à des contraintes très précises pour donner accès à un contenu, le cadre matériel de l'AD s'avère fertile pour l'invention créatrice.

Les choix de l'audiodescriptrice sont également soumis à une interprétation de la représentation et de ses effets, telle que les étudiantes ont appris à la mener dans leurs analyses de spectacles. Par exemple, dans *Misericordia*, elles ont été confrontées à une scène sans paroles où une chorégraphie suggestive et un usage détourné de certains accessoires montrent que les personnages s'adonnent à la prostitution. Le travail a consisté à rendre à la fois l'aspect imagé et cru de la scène, sans masquer la dimension érotique ni l'aplatir en explicitant systématiquement les sous-entendus. Autre exemple, les comédiens et comédiennes de la compagnie Nova jouent dans chaque pièce plusieurs personnages, indifféremment des hommes et des femmes. Leurs spectacles traitent de questions raciales et les acteurs et actrices blanches ou racisées incarnent des personnages d'origines diverses. ➤



« Au-delà de simples questions budgétaires, la liberté académique et l'enjeu pédagogique invitent à une plus grande audace d'expérimentation et enrichissent les pratiques professionnelles et les dispositifs d'accessibilité. »

Pour écrire l'AD, les étudiantes ont ainsi été confrontées à des choix. Est-il par exemple nécessaire de préciser qu'Yves Montand, dans *1983*, est interprété par une comédienne noire ? Dès lors que la compagnie n'attribue pas de sens dramaturgique au genre et à la couleur de la peau de ses interprètes, faut-il mentionner celle-ci ? Dans un contexte social où ces choix de distribution ne sont pas majoritaires, les passer sous silence ne porte-t-il pas à éloigner l'expérience du public malvoyant de celle du public voyant ?

#### Audace académique

La mise en place de ce cours a porté des fruits au-delà de la formation des étudiantes et de l'accroissement de l'offre accessible aux personnes déficientes visuelles, en permettant des expérimentations que les théâtres partenaires n'avaient pas encore explorées, notamment pour les spectacles jeune public et pour des spectacles en langue étrangère.

En ce qui concerne les spectacles étrangers, le cadre budgétaire non contraint d'une équipe étudiante a permis de conjuguer doublage et audiodescription. Au-delà de simples questions budgétaires, la liberté académique et l'enjeu pédagogique invitent à une plus grande audace d'expérimentation et enrichissent, de fait, les pratiques professionnelles et les dispositifs d'accessibilité. ○

#### Pour en savoir plus

<https://www.univ-lyon2.fr/chuchotines>



# [NOTRE PROCÈS], PROCÈS FICTIF SUR LA CULTURE DU VIOL

Bérénice Hamidi, professeure en esthétiques et politiques du théâtre, Laboratoire Passages Arts & Littératures (XX-XXI), Université Lumière Lyon 2

Scène de séduction ou de viol ? *notre procès* part d'une controverse réelle suscitée par la mise au concours de l'agrégation d'un poème du 18<sup>e</sup> siècle. Des candidates questionnent le canon d'interprétation imposant une lecture du texte comme scène d'amour. Cette performance explore les enjeux sociaux et judiciaires de l'affaire Chénier, appelant le public à délibérer lui aussi.

#### Quoi ? Rappel des faits : l'affaire Chénier

2018. La mise au programme de l'agrégation d'un poème d'André Chénier suscite une vive controverse. En cause, l'interprétation de la scène décrite dans "L'Oaristys". Dans une lettre au jury, des candidates demandent s'il sera autorisé de parler non de scène d'amour mais de scène de viol, car telle est leur lecture de ce texte.

La controverse s'emballe quand des médias crient à la **cancel culture**. Les accusations fusent, au nom de valeurs démocratiques invoquées par les deux camps : censure et atteintes à la liberté de création **vs** dénonciation d'œuvres et de conventions d'interprétation qui perpétueraient une culture du viol opposée aux principes de liberté et d'égalité. La querelle littéraire est aussi politique. Elle

porte sur deux points essentiels :

1. La scène représente-elle ou non un viol ?
2. Comment enseigner les œuvres qui invisibilisent, normalisent et érotisent les violences sexuelles ?

#### Comment ? Le dispositif de notre procès

À partir des faits réels, **notre procès** fictionnalise l'affaire : une ex-agrégative, Salomé Gaber, lance le hashtag **#cheniercultureduviol**. Le poète revient alors d'entre les morts défendre son nom, son œuvre et sa vision de l'art et des rapports hommes/femmes et lui intente un procès en diffamation.

Gaber invoque l'excuse de vérité et plaide que les accusations publiques en matière de violences sexistes et sexuelles (VSS) contribuent à un débat d'intérêt général.

À charge pour elle de démontrer que le poème contribue à la culture du viol.

Deux expertes littéraires, Laure Murat et Hélène Merlin, sont convoquées par la Cour pour éclairer le débat sur la responsabilité des œuvres, de leurs auteurs et autrices et des institutions chargées de les transmettre.

Chénier et Gaber incarnent deux paradigmes qu'on ne saurait réduire à l'affrontement entre les valeurs d'hier et celles d'aujourd'hui. La culture du viol triomphe toujours dans la bouche d'un Depardieu ou d'un Trump. Et la culture du consentement, qui n'est pas défendue par toute la génération Z, avait déjà ses soutiens sous l'Ancien Régime.

Pour saisir ce conflit, **notre procès** ouvre une faille dans l'espace-temps : ni dans le passé ni dans le présent, ni dans la fiction pure ni dans le réel, il entend percuter notre ordre du monde pour éclairer les dysfonctionnements du cadre judiciaire et idéologique encore dominant et ouvrir des perspectives de changement. ➤

« *notre procès ouvre une faille dans l'espace-temps [...] pour éclairer les dysfonctionnements du cadre judiciaire et idéologique encore dominant et ouvrir des perspectives de changement.* »



« les discussions sur les notions de culture du viol, de consentement et de zone grise ne peuvent rester réservées aux professionnels de la justice [...], nous ne pouvons rester dans la position confortable mais passive et silencieuse de témoins. »

### Pourquoi ? Expérimenter, sensibiliser

Sans être tranchée, la question « que faire des auteurs d'œuvres qui sont aussi auteurs de violences sexuelles ? » commence à être bien débattue depuis les cas Matzneff et Polanski. Une autre demeure : que faire des œuvres qui invisibilisent, normalisent et érotisent ces violences ? Ces questions touchent à des valeurs démocratiques fondamentales, aussi, à l'issue de l'audience, six personnes du public sont convoquées sur scène pour

délibérer et rendre leur verdict et le reste de la salle, lui, est invité à voter après la performance via une application. Ce procès fictif s'inscrit dans le programme de recherche REPAIR (financements : MSH, projet Bourgeon Université Jean Moulin Lyon 3, Université Lumière Lyon 2, GIS Genre et IUF) co-dirigé par Bérénice Hamidi et Gaëlle Marti, qui complète le colloque **Changer les représentations, repenser les prises en charge des VSS** (Lyon, 3-5 mars 2022) et les publications en cours.

Il a une double vocation : scène d'expérimentation et outil de sensibilisation, pour faire éprouver au public les dysfonctionnements du système pénal actuel et montrer que les VSS sont notre affaire à tous et toutes, que les discussions sur les notions de culture du viol, de consentement et de zone grise ne peuvent rester réservées aux professionnels de la justice et que nous ne pouvons rester dans la position confortable mais passive et silencieuse de témoins.

### Qui ? Une équipe de recherche-action / recherche-crédation

Ce projet réunit, outre ses deux conceptrices :  
• des juristes spécialistes des questions de genre et des VSS (les professeure et professeur de droit Stéphanie Hennette-Vauchez et Marc Pichard, qui jouent la



« Ce projet propose donc une expérience de pensée collective, tout comme il construit un espace intermédiaire qui, depuis la scène théâtrale, se place dans un rapport de friction avec le cadre judiciaire réel existant »

présidente du tribunal et le procureur), les juristes féministes Laure Ignace, Catherine Le Magueresse (avocates de l'accusation et de la défense) et deux doctorantes en droit (Romane Poncet et Mélis Demir) qui ont aidé à la rédaction de leurs partitions ;  
• des membres du barreau et de la magistrature ayant apporté leurs conseils au cours du processus de création et une substitut du procureur, Amélie Djaoudo, qui joue l'une des assesseures et qui a aidé à élaborer un dispositif judiciaire crédible quoi que non réaliste ;  
• deux expertes littéraires, Laure Murat et Hélène Merlin, qui ont participé aux débats sur ce poème et plus largement sur la question de la responsabilité des œuvres et de leurs transmissions ;  
• des artistes (Adèle Gascuel, autrice, metteuse en scène et comédienne, Éric Massé, comédien et metteur en scène et Manon Worms, metteuse en scène et dramaturge) ;  
• des actrices et acteurs non professionnels issus de la société civile, qui jouent le jury.

Ce projet propose donc une expérience de pensée collective, tout comme il construit un espace intermédiaire qui, depuis la scène théâtrale, se place dans un rapport de friction avec le cadre judiciaire réel existant, entre fiction vraisemblable et préfiguration de nouveaux dispositifs de justice.

Il vise également, par des entretiens avec les membres du jury, à mesurer les effets possibles de la publicisation et de la confrontation des arguments dans un espace de justice, dans la prise de conscience par les personnes de leurs biais sexistes intériorisés. Enfin, l'itération des délibérations et des verdicts au fil des représentations permet de tester, pour une même affaire, l'impact des biais du jury dans la construction de leur « intime conviction ».

### Où et quand ?

Créé en avril 2024, **notre procès** sera en tournée au Théâtre de la Cité Internationale à Paris et au Théâtre du Point du Jour à Lyon à l'automne 2025. La performance s'accompagne d'ateliers d'action culturelle auprès des publics mineurs et majeurs, et pour prolonger l'expérience, d'un site internet :

<https://notre-proces.fr/> ○

### Pour aller plus loin

- Bérénice Hamidi, **Le viol, notre culture**, Éditions du Croquant, 2025
- Bérénice Hamidi et Gaëlle Marti, avec Sarah Al-Matary, « Recadrer les scènes de viol », **La Vie des Idées**, 27 février 2022
- Catherine Le Magueresse, **Les pièges du consentement**, Éditions iXe, 2021
- Hélène Merlin, **La littérature à l'heure de #MeToo**, Ithaque, 2020
- Laure Murat, **Toutes les époques sont dégueulasses**, Verdier, 2025





# ÉTHIQUE, INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE : DES REPÈRES POUR UNE SCIENCE DE QUALITÉ

Entretien  
réalisé par  
**Lina Roy**

La confiance dans la science est devenue un enjeu majeur des politiques de recherche. En 2016, le rapport Corvol a posé les bases d'« une recherche intègre et fiable », menant à l'inscription de l'intégrité scientifique dans la Loi de Programmation de la Recherche en 2020. Isabelle von Buelzingsloewen et Françoise Lantheaume reviennent sur les enjeux de ces mesures pour la recherche universitaire.



**Isabelle von Buelzingsloewen,**  
professeure en histoire  
contemporaine, laboratoire  
LARHRA, et Vice-présidente  
Recherche, études doctorales  
et science ouverte\* de  
l'Université Lumière Lyon 2.

## Qu'est-ce que l'éthique de la recherche ?

**F.L. :** La notion d'éthique de la recherche est complexe à définir car très proche de deux autres termes : l'intégrité scientifique et la déontologie. L'éthique porte sur la façon de bien agir, en accord avec des valeurs telles que le respect de la personne, le bien-être animal, la liberté des individus, la justice, etc. Il existe deux types d'éthique : l'éthique procédurale qui désigne la façon dont l'institution gère l'éthique de la recherche via des comités et protocoles, et une éthique réflexive, une sorte d'éthique du/au quotidien, qui fait notamment appel à la discussion entre les pairs. C'est un processus permanent qui permet de réfléchir à la façon de ne pas nuire en anticipant les conséquences des actes des chercheuses et des chercheurs.

**I.v.B. :** L'intégrité scientifique renvoie à la fois à l'honnêteté et à la rigueur. Cela sous-entend de ne pas plagier, de citer et de croiser ses sources, de ne pas falsifier les données et les résultats de sa recherche. C'est aussi présenter ses résultats négatifs même s'ils sont moins valorisants que les résultats positifs.

**F.L. :** La déontologie a une dimension normative et réglementaire, certaines normes sont judiciairisées. Elle est liée à un statut professionnel. Ces règles et normes

professionnelles doivent être respectées sous peine de sanction – c'est le cas par exemple des conflits d'intérêt. Il peut y avoir chevauchement entre ces notions : un conflit d'intérêt peut mener à un manquement à l'intégrité scientifique. Les frontières entre ces notions sont parfois floues. La référence est la Charte française de déontologie des métiers de la recherche (Janvier 2015, ratifiée en 2019).

## Quels sont les derniers grands jalons de la législation en matière d'éthique de la recherche ?

**F.L. :** En France, l'éthique de la recherche repose sur la loi Jardé (2016). L'arrêté sur la formation doctorale du 25 mai 2016 a imposé un module d'éthique de la recherche et d'intégrité scientifique dans la formation des doctorantes et des doctorants. L'université propose aussi des formations pour les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs nouvellement arrivés, ouvertes également aux collègues déjà en poste au sein de l'établissement.

**I.v.B. :** Plus récemment, la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) du 24 décembre 2020 prescrit aux établissements publics de recherche de développer une politique d'intégrité scientifique. L'intérêt de ce texte est qu'il définit ce qu'est l'intégrité. La LPR a donné lieu ensuite à l'arrêté du 3 décembre 2021 qui institue les Référentes et Référents intégrité scientifique (RIS) dans les établissements publics de recherche. Désormais, ces éléments sont dans le Code de la Recherche.

## Quel est le rôle de la personne référente intégrité scientifique ?

**F.L. :** Le plus souvent, c'est pour régler les problèmes en interne que les collègues ou les doctorantes et doctorants sollicitent leur RIS pour des conseils en matière d'intégrité scientifique. Si une personne s'estime victime de plagiat ou de pillage de données, par exemple, elle peut lui adresser un signalement. Après examen de la recevabilité du signalement, le ou la RIS mène une investigation pour qualifier les faits : y-a-t-il manquement et lequel ? La personne référente

à l'intégrité scientifique est indépendante et doit respecter la confidentialité des données recueillies. Elle mène une investigation équilibrée auprès des parties concernées, avec l'appui du réseau des RIS. L'investigation est menée auprès d'enseignantes-chercheuses et d'enseignants-chercheurs, de doctorantes et de doctorants, de revues, plateformes, directeurs et directrices de recherche, etc., qui signent un engagement de confidentialité. À son issue, un pré-rapport est produit et soumis aux protagonistes du signalement. La personne référente à l'intégrité scientifique recueille leurs commentaires et rédige un rapport final qui décrit les faits, les qualifie, et émet des recommandations, avec les commentaires en annexe. Ce rapport est remis aux responsables d'établissement, qui décident des mesures à prendre et d'une éventuelle sanction. Le ou la RIS peut s'entourer de spécialistes de différentes disciplines pour traiter les signalements.

**I.v.B. :** En complément, à l'Université Lumière Lyon 2 a été mis en place un comité d'intégrité scientifique pérenne à vocation consultative et réflexive. Il s'occupe de la diffusion de la culture de l'intégrité scientifique et fait des propositions à la présidence de l'Université. Il répond par ailleurs aux demandes des laboratoires qui souhaitent mener une réflexion de fond et développer une compétence collective sur cette question, par exemple avant une phase d'évaluation.

**F.L. :** Il convient d'insister sur la possibilité pour les doctorantes et doctorants de saisir le ou la RIS, qui peut jouer un rôle pour marquer des limites, notamment dans l'encadrement doctoral. D'une façon générale, son rôle est effectif à condition que la gouvernance de l'établissement prenne clairement position.

## Dans quelle mesure l'intégrité scientifique est-elle indispensable ? Quelles sont les conséquences des manquements ?

**F.L. :** L'intégrité scientifique fonde la qualité de la recherche, donc la confiance des citoyennes et des citoyens dans la science. Pendant la pandémie, on s'est rendu compte qu'il y a eu une perte de confiance dans la science car les publications se sont faites trop rapidement ➤



et le processus habituel de contrôle par les pairs n'a pas pu être respecté à cause du besoin urgent de données. Or, produites trop rapidement, selon des méthodologies parfois contestables, celles-ci n'avaient pas toujours la qualité requise.

**I.v.B. :** L'autre problème pendant cette période a été celui de la relation avec les médias. Les scientifiques ont envahi les médias, avec un discours atomisé, confus voire incompréhensible et souvent contradictoire. Le manque de culture scientifique collective et de connaissances sur la façon dont se fabriquent des résultats scientifiques est apparu criant. Le grand public a été choqué de voir que deux scientifiques pouvaient ne pas avoir le même avis sur un sujet. Or si la discussion entre spécialistes est indispensable dans la construction de la science, ce dialogue doit avoir lieu dans les instances scientifiques et non sur les plateaux de télévision. Le problème des médias, c'est de politiser le débat scientifique.

**F.L. :** Les chercheuses et les chercheurs sont responsables de la qualité de la recherche, de la garantie des protocoles suivis, de l'encadrement des doctorantes et doctorants et de leur accompagnement pour éviter tout manquement. Les manquements à l'intégrité sont anciens, et parfois le fait de scientifiques de renom. On a pu découvrir a posteriori que le consentement des sujets étudiés faisait défaut, on a découvert aussi des cas de plagiat ou d'appropriation de recherches faites par d'autres, etc. La communauté scientifique s'est donc dotée de règles pour garantir la fiabilité de la recherche et la confiance que l'on peut

y placer. Il y a pourtant un paradoxe : les retraits d'articles de revues scientifiques et les scandales sur l'intégrité ont eu tendance à dévaloriser la communauté scientifique auprès du public, alors même qu'ils montrent que les instances de gouvernance de la science fonctionnent, qu'il y a un contrôle. Dans la communauté scientifique, le retentissement est un peu différent : le développement de la politique d'intégrité scientifique produit un effet miroir qui pousse les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs à analyser leurs pratiques et à les faire évoluer à propos, par exemple, du dépôt des données brutes, des publications, de l'autorat, des usages de l'intelligence artificielle. Une vigilance nouvelle, collective, se développe.

#### Comment renforcer la confiance de la société dans la recherche ?

**I.v.B. :** Pour renforcer la crédibilité et la confiance de la société dans la recherche, il y a plusieurs leviers, par exemple former les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs à la parole publique ou accompagner la montée en puissance de la recherche participative et partenariale qui a pour but d'impliquer les citoyennes et les citoyens dans la recherche. L'investissement de la communauté scientifique peut aussi se faire via des formes de valorisation de la recherche s'adressant à différents publics (participation à des comités scientifiques d'expositions, conférences grand public, intervention dans des films documentaires, etc.).

**F.L. :** Quand les chercheuses et les chercheurs interviennent dans des formes de discours médiatique, la probité attendue en matière d'intégrité scientifique est aussi en jeu. Il faut aussi faire preuve de vigilance pour que leur parole n'écrase pas celle des autres. Leur rôle est de recomplexifier les enjeux de société et de tirer des enseignements généraux de l'analyse d'exemples singuliers, à partir de données scientifiques.

La position de chercheur ou chercheuse dans un domaine d'expertise précis apporte ainsi une profondeur de vue, de la perspective et surtout de la nuance. Il y a aussi un important enjeu de déconstruction des mythes, quel que soit le sujet traité. ○



# LA PAUSE MÉRIDIDIENNE : TERRAIN D'ENQUÊTE DU BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Entretien  
réalisé par  
**Lina Roy**

Épinards filandreux, brouhaha et chahut : vous avez de mauvais souvenirs de la cantine de votre école ? À la tête du projet « Pause-ressource », les enseignantes-chercheuses Rebecca Shankland et Bianca Botea mènent une recherche interdisciplinaire autour du bien-être à l'école et particulièrement pendant le déjeuner : elles nous expliquent les coulisses et enjeux de cette pause loin d'être de tout repos.



**Bianca Botea,**  
professeure en anthropologie,  
laboratoire LADEC,  
Université Lumière Lyon 2.



**Rebecca Shankland,**  
professeure en psychologie  
du développement,  
laboratoire DIPHE,  
Université Lumière Lyon 2.

#### De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque le bien-être à l'école ? Quels sont les indicateurs pris en compte dans l'évaluation de ce bien-être ?

**R.S. :** Le bien-être est une des priorités définies par le ministère de l'Éducation nationale pour l'école. Mais ce concept n'est pas clair pour les acteurs (élèves, corps enseignant, professionnels du périscolaire, prestataires) ; les interroger permet de connaître leur représentation du bien-être à l'école. Cette démarche est au cœur de notre projet.

En psychologie, il existe deux aspects du bien-être : le bien-être hédonique (lié au plaisir, aux émotions positives et à la satisfaction scolaire globale) et le bien-être eudémonique (lié au sens : la motivation intrinsèque pour mener à bien un parcours scolaire, le sens que ça a pour les élèves et pour leur propre image). Tout cela est lié à la qualité de la relation entre pairs, entre adulte et élève, et à la réponse aux besoins psychologiques fondamentaux (sentiment d'autonomie, de compétence et de proximité relationnelle). Le contexte scolaire actuel ne répond pas suffisamment à ces trois besoins, comme le montrent les enquêtes par questionnaires. ➤



**B.B. :** S'intéresser au bien-être est un défi de la recherche en anthropologie car peu d'études existent sur ce sujet et encore moins sur le bien-être des enfants dans les cantines scolaires. Notre approche privilégie des méthodes qualitatives pour saisir la qualité de vie des enfants et du personnel dans ces lieux de restauration. Nous cherchons à comprendre ce que le bien-être signifie pour l'ensemble des parties impliquées dans ce lieu (parents, personnels de cantines, prestataires etc.). Une variété de facteurs intervient : la qualité nutritionnelle et sa mise en espace, l'organisation spatiale et temporelle du temps de la cantine, le mobilier, les ambiances de la nourriture, notamment sonores, le rapport au corps et à l'environnement. Nous prêtons aussi attention aux relations entre les enfants, avec le personnel de surveillance et de service. Nous avons par exemple observé un manque de formation du personnel surveillant, un turn-over et des rapports de force entre prestataires et directions d'écoles pour la mise en place de ce temps de restauration, ce qui influence l'atmosphère du lieu.

**Quels sont les enjeux du bien-être à l'école ? Dans la construction des enfants ? Dans la réussite scolaire ?**

**R.S. :** Le bien-être à l'école est déterminant pour la motivation, l'engagement et la persévérance dans les apprentissages. C'est donc une dimension clé pour réduire les inégalités liées aux origines sociales. Il existe des programmes sur le développement des compétences psycho-sociales : comment susciter des relations constructives avec les pairs, mieux gérer les émotions, prendre

des décisions éclairées. Ces programmes améliorent le bien-être et la réussite en fournissant des outils pour gérer et éviter les situations difficiles dans le contexte scolaire. Ces compétences jouent un rôle important dans la réussite scolaire et l'insertion professionnelle, comme le montrent les études en psychologie sociale. Le rapport 2022 de Santé publique France souligne aussi leurs effets sur le bien-être, la réussite et la qualité des relations. Il n'existe pas aujourd'hui de formation sur le bien-être et le développement des compétences psychosociales dans la formation initiale des enseignantes et enseignants, tout se fait en formation continue, alors que la demande est forte et que le bien-être des enfants dépend aussi de celui des équipes pédagogiques.

Selon l'observatoire du bien-être à l'école, la pause méridienne est l'un des moments les moins appréciés des enfants. Le climat scolaire dans la classe n'est pas simple, mais il est pire à la cantine, notamment parce que le personnel y est moins formé et que la pression temporelle laisse peu de place à la qualité des relations. Dans certains établissements observés, le personnel a été formé et on voit la différence en termes de bien-être et de qualité relationnelle.

**B.B. :** La pause méridienne est censée être un temps de revitalisation, par la nourriture, le temps libre, le loisir et le plaisir avec les pairs. Mais il y a une autre dimension : la cantine est un temps d'apprentissage social, d'apprentissage par le corps, d'expression et d'apprentissage de la relation au vivant et à l'environnement via la nourriture. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas selon les observations. Présenter cet espace du déjeuner comme un lieu important d'apprentissage et d'éducation permettrait de donner plus de sens au métier d'encadrantes et d'encadrants, de le valoriser.

**Quel est l'apport de la méthodologie de la recherche-action dans les recherches sur le bien-être à l'école ?**

**R.S. :** La recherche-action se fait au plus près du terrain : on observe ce qui fonctionne et dysfonctionne.

Cela permet aussi de rencontrer l'ensemble des acteurs et actrices. Par exemple, nous n'avons pas anticipé l'ampleur de la chaîne d'acteurs impliqués dans la pause méridienne (du prestataire jusqu'aux directions d'établissements, personnels de surveillance etc.). Cela permet aux personnes qui le souhaitent de participer, de rencontrer les partenaires et les édiles ou responsables des villes afin de voir comment travailler ensemble. La première année de notre recherche a été consacrée à l'observation et la collecte d'informations, avec des entretiens, puis viendra une phase de restitution et de co-construction des résultats avec les parties prenantes. Nous avons sélectionné des villes engagées dans une démarche autour du bien-être lors de la pause méridienne : Saint-Martin d'Hères, Saint-Pierre-la-Palud, Rillieux-la-Pape, Vénissieux. Dans ces villes, nous travaillons avec plusieurs établissements de différents niveaux, avec la complexité supplémentaire que les repas ne sont pas gérés par ces établissements : pour les collèges c'est à la charge du département, et pour les lycées, de la région.

**B.B. :** L'apport de la recherche-action est d'impliquer les enfants via un dispositif qui les place comme protagonistes : les élèves participent, se questionnent et nous travaillons ensemble à créer une réflexivité sur leurs pratiques. Nous faisons appel à leurs dessins, à leurs commentaires sur ces derniers, à l'entretien et à la vidéo. Nous constatons que les enfants et les personnes acceptent volontiers de participer à la recherche mais sont aussi en demande de résultats. Il faut donc à la fois fournir des retours rapides et des apports à long terme, une fois les comparaisons effectuées à plus grande échelle. Nous avons déjà donné des pistes de travail après peu de temps d'immersion, notamment dans les cas de situations conflictuelles qui empêchent d'attendre la fin de l'étude. Dans une école, nous avons observé l'absence d'un dispositif informationnel sur le menu : celui-ci était envoyé aux parents, mais les enfants n'en avaient pas connaissance. Nous avons ainsi répondu ponctuellement à une demande simple, en soulignant ce manque de médiation.

**Quelles sont les actions mises en place dans les établissements scolaires qui permettent d'améliorer le bien-être à l'école ?**

**R.S. :** La pause méridienne est aussi l'occasion d'initiatives originales favorisant le développement du bien-être, des compétences psychosociales, de la confiance en soi et de l'autonomie. Dans certaines écoles, des élèves du cours élémentaire peuvent aider leurs camarades de maternelle au moment des repas : cela leur donne un rôle, les valorise, permet aux élèves qui sont moins à l'aise socialement de ne pas ressentir une exclusion durant la pause. Cela soulage aussi le personnel et offre un cadre favorable aux plus jeunes élèves. D'autres leviers pourraient être activés (formation, résolution des conflits avec les prestataires, qualité de la nourriture) pour améliorer encore le bien-être sur ce temps de pause.

**Comment se situent les écoles françaises sur les questions du bien-être à l'école par rapport aux pays voisins en Europe ?**

**R.S. :** Le bien-être n'avait pas été considéré comme une priorité par les écoles françaises jusqu'à récemment, mais la crise sanitaire a fait prendre conscience qu'on ne pouvait plus l'ignorer. Quand nous lisons les études comparatives sur les écoles, nous observons qu'en Norvège par exemple, les enseignantes et enseignants mangent avec les enfants, les repas sont réalisés par les parents et il y a un véritable espace de discussion et d'éducation pendant les temps de repas. L'ambiance de proximité norvégienne est très éloignée de ce que l'on observe majoritairement en France et de son cadre externalisé, qui pose aussi des problèmes.

**B.B. :** La Roumanie est impliquée dans notre projet en tant que partenaire, via une équipe d'anthropologues de l'enfance qui mène un projet pilote dans une école sur l'introduction de repas chauds. Ce pays ne connaît pas un système de restauration scolaire si développé qu'en France. Les comparaisons internationales permettent de donner des pistes et de prendre du recul sur la conception que nous avons en France du corps, du bien-être, mais aussi sur la globalisation de ces aspects et des spécificités nationales ou locales. ○

# PRÉCARITÉ ET AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

Face au défi de la précarité alimentaire étudiante, un projet de recherche pluridisciplinaire, porté par la Chaire Transitions Alimentaires (TrALIM) de l'Université Lumière Lyon 2 et le Centre de recherche de l'Institut Lyfe, explore avec des collectivités territoriales et des associations des solutions pour faire évoluer l'aide alimentaire vers un droit à une alimentation saine et durable.

## Un enjeu sociétal majeur

Avec la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, la précarité alimentaire étudiante s'est accentuée et le recours à l'aide alimentaire par la population étudiante a explosé depuis 2020. Les structures d'aide alimentaire ont ainsi vu arriver des bénéficiaires qui ne recouraient pas à l'aide alimentaire jusqu'alors. Cette aide, apportée par les institutions, les collectivités et les associations, répond à une demande immédiate en fournissant essentiellement des produits de première nécessité, mais reste difficilement viable à long terme. Dans ce contexte, il est urgent de penser les solutions de demain et d'envisager la solidarité alimentaire dans une perspective de transition écologique à plus long terme, pour favoriser l'accès des étudiantes et étudiants à une alimentation de qualité. Souvent marquée par l'incertitude et la vulnérabilité, la condition étudiante est une véritable transition dans un parcours de vie, durant laquelle se forment des habitudes

de consommation susceptibles d'influer sur les pratiques futures. Il convient donc d'agir sur les causes de l'insécurité alimentaire en misant sur l'inclusion, l'éducation et l'autonomisation de ce public, afin de l'accompagner dans une véritable transition vers un modèle alimentaire durable.



## Une recherche collaborative pour une meilleure justice alimentaire

Porté par la Chaire TrALIM, ce projet souhaite proposer des solutions concrètes et fondées sur des expériences de terrain, permettant de passer d'une aide alimentaire à un droit à une alimentation saine, durable et locale pour toute et tous, et ainsi favoriser une meilleure justice alimentaire.

Ce projet est issu d'une collaboration entre institutions, collectivités territoriales et associations : la Chaire TrALIM, la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et deux associations, La Gonette et Agribio. Il se caractérise par sa dimension pluridisciplinaire réunissant une équipe de recherche engagée dans la transition alimentaire, issue de disciplines complémentaires telles que les sciences de gestion, la sociologie, l'anthropologie et la géographie. Plusieurs unités de recherche de l'Université Lumière Lyon 2 sont ainsi associées au projet : le laboratoire COACTIS (en sciences de gestion), le Centre Max Weber (en sociologie et anthropologie) et le LER (en études rurales).

## Un dispositif de recherche innovant

Le travail de terrain comprend deux phases d'études menées en parallèle : une étude qualitative et une étude quantitative prenant la forme d'une expérimentation.



Durant la phase qualitative, des observations et des entretiens sont conduits auprès du public étudiant et de structures associatives engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire lyonnais. L'objectif de ce recueil de données est d'une part, de mieux décrypter le paysage alimentaire de la communauté étudiante lyonnaise et ses habitudes alimentaires, et d'autre part, d'identifier ses freins et motivations pour accéder à une alimentation de qualité et locale.

La phase quantitative repose sur une expérimentation longitudinale qui vise à tester, sur plusieurs mois, différents dispositifs mis en œuvre par les associations partenaires auprès d'environ 250 étudiantes et étudiants lyonnais. Les deux associations du projet jouent un rôle majeur dans la mise en place de ces dispositifs. La Gonette propose un accompagnement financier avec sa monnaie locale citoyenne de la région lyonnaise, qui est une alternative monétaire solidaire, écologique et démocratique au système financier actuel.

Agribio (ex-ARDAB), qui a pour mission de promouvoir une agriculture performante et respectueuse de l'environnement, propose quant à elle, un accompagnement de sensibilisation des producteurs et productrices biologiques du Rhône et de la Loire.

À travers cette expérimentation, l'objectif est d'étudier les attitudes et comportements du public étudiant, ainsi que son évolution dans le temps, au regard des dispositifs testés dans ce projet (en comparaison à un groupe de contrôle sans dispositif) :

- un accompagnement financier de la Gonette, qui consiste à verser 50 gonettes par mois (soit l'équivalent de 50 €), pendant douze mois, à chaque étudiante et étudiant. Celles-ci pourront être dépensées dans les commerces alimentaires de proximité du réseau de l'association ;
- un accompagnement de sensibilisation auprès du public étudiant proposé par Agribio comprenant une conférence-débat sur l'agriculture biologique, une visite de ferme, des interventions d'agriculteurs et agricultrices et un atelier de cuisine.

Ce projet, qui repose sur la co-construction des dispositifs et l'implication des différentes parties prenantes, permet de répondre concrètement à des problématiques sociales et d'éclairer les politiques publiques sur la nécessité d'avoir un droit à une alimentation de qualité pour toutes et tous, ainsi que sur les moyens d'y parvenir. Les résultats montrent notamment que le soutien financier de la Gonette est particulièrement probant pour accompagner et outiller les étudiants et étudiantes dans une transition alimentaire durable. Son efficacité est renforcée lorsqu'il est associé à des actions de sensibilisation auprès de la communauté étudiante par Agribio. Cette démarche conforte ainsi la nécessité de poursuivre l'effort collectif pour élaborer ensemble les solutions qui permettront de lutter contre la précarité alimentaire étudiante à long terme. ○

## Stéphanie Verfay,

maîtresse de conférences en sciences de gestion, laboratoire COACTIS, Université Lumière Lyon 2.

# PERCEPTION DES POTENTIALITÉS DE MOODLE PAR LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

Le projet Perception et Apprentissage avec le Numérique, financé par l'Université Lumière Lyon 2 en 2021, étudie la manière dont les étudiantes et étudiants mobilisent les ressources numériques déposées par les enseignantes et enseignants sur la plateforme de cours Moodle. Ces ressources sont comprises, par les élèves, comme faisant partie d'un ensemble technique et humain qui formalise des manières d'enseigner et de faire apprendre.

Le projet étant pluridisciplinaire, il implique des chercheurs et chercheuses en sociologie (Centre Max Weber), anthropologie (laboratoire Environnement, Ville, Société), sciences de l'éducation et de la formation (laboratoire Éducation, Cultures, Politiques), ainsi que le groupe canadien du Centre de recherches Cultures-Arts-Sociétés. L'affordance est leur cadre conceptuel commun. Il s'agit de décrire, selon une approche phénoménologique et écologique, comment les individus perçoivent et mobilisent les potentialités de leur environnement.

À partir de ce cadre théorique, cette recherche vise à documenter la relation perceptivo-motrice et cognitive d'un ou une étudiante avec son environnement numérique d'apprentissage, par l'analyse de son cheminement et de ses traces oculaires (eye-tracking). Il s'agit de rendre compte des manières d'apprendre en analysant les aptitudes cognitives et physiques

mobilisées par les élèves pour « naviguer » et travailler dans un environnement numérique.



L'apprentissage avec le numérique est ici envisagé comme une expérience reposant sur ce que l'étudiant ou l'étudiante met en œuvre pour produire des formes d'attention et de significations aux ressources proposées. L'accent est mis sur l'activité de consultation en train de se faire pour savoir comment se construit l'expérience personnelle de l'usage d'une ressource numérique par les élèves en contexte d'apprentissage. La méthodologie reposait sur le recours à un eye-tracker (cf. Photographie 1) pour observer ce que l'élève regarde, soit le focus de son attention lors de l'utilisation de l'environnement

numérique et pour identifier la « valuation », soit le sens de l'action qualifiée par l'utilisateur ou utilisatrice. L'aspect inédit de ce processus d'emploi de l'eye-tracker réside dans la possibilité d'ethnographier l'expérience personnelle, incarnée et subjectivée de l'élève. Douze captations d'étudiantes et étudiants utilisant des ressources sur la plateforme Moodle ont été effectuées. Le choix s'est porté sur des étudiantes et étudiants en L3 Sciences de l'éducation, L2 et L3 Anthropologie, avec une répartition en groupes, selon deux tâches à accomplir : consulter des documents (n=8) et faire un plan (n=4). Par ailleurs, onze ont accepté de poursuivre leur participation à cette étude composée de deux entretiens par élève (un pour l'explicitation d'une action et un d'auto-confrontation) ainsi qu'un questionnaire basé sur l'échelle Attrakdiff2 qui mesure l'attractivité de la plateforme à partir des qualités hédoniques et pragmatiques (Hassenzahl, 2003).

Les premiers résultats obtenus, en 2023, ont permis d'identifier deux grandes catégories dans lesquelles les étudiantes et étudiants s'approprient des savoirs théoriques (affordances épistémiques) et des savoir-faire (affordances pragmatiques) :

- « Ce qui fait environnement » : cette catégorie se caractérise par un ensemble de propriétés perçues influençant la mobilisation d'un environnement (travailler dans un lieu calme, qualité de la consigne, manière dont l'enseignante ou l'enseignant valorise une ressource numérique lors d'un cours en présentiel, temps nécessaire à l'appropriation du contenu, etc.).

- « Ce que produit l'environnement » : cette catégorie se définit par la manière de mobiliser les ressources en lien avec ses habitudes et le niveau de connaissance universitaire, y compris pour faire face à des obstacles techniques, pédagogiques et organisationnelles, impliquant des ajustements au niveau mésologique (avoir recours à une assistance technique, par exemple) et macrologique (reconnaissance du temps de travail étudiant dans la maquette, par exemple).

Plus généralement, ces résultats corroborent ceux obtenus par questionnaire pour ce même groupe d'élèves, basés sur l'échelle Attrakdiff2. Leur perception de la plateforme Moodle semble ainsi relativement neutre. Une des hypothèses explicatives est que son utilité perçue dépend de son inscription dans un environnement plus large, à savoir : comment est mobilisée et formalisée cette ressource par l'enseignante ou l'enseignant dans son cours ?



Photographie 1 – Eye tracker sans fil

Le contenu mis en ligne fait-il partie, par exemple, des attentes de l'évaluation ou est-il une ressource complémentaire nécessaire pour apprendre le cours ?

Enfin la qualité d'une ressource semble dépendre de la combinaison de facteurs technopédagogiques et institutionnels.

**Pédagogiquement**, les étudiantes et étudiants expriment leurs besoins de pouvoir agir sur le document, impliquant l'interopérabilité des fichiers mis en ligne pour surligner, copier-coller, etc. (ce qui est peu le cas des pdf, diaporamas ou vidéos). Il est aussi constaté que l'ordre du dépôt des ressources implique tacitement une hiérarchisation dans la manière de les consulter ainsi que l'importance de bien les nommer (en lien avec l'objet de savoir enseigné) et une surcharge cognitive lorsque les ressources concernent des vidéos ou textes longs (vidéo supérieure à cinq minutes, texte supérieur à dix pages).

**Institutionnellement**, une difficulté réside dans la manière de comptabiliser le temps de consultation des ressources dans le temps de travail étudiant et, plus largement, dans la reconnaissance institutionnelle d'une forme d'hybridation de l'enseignement (et non comme un ajout du présentiel). ○

**Stéphane Simonian**, professeur en sciences de l'éducation, Laboratoire ECP, Université Lumière Lyon 2.

**Chercheuses et chercheurs associés au projet**

- à l'Université Lumière Lyon 2 : **Stéphanie Dumas Reyssier**, **Rawad Chaker**, **Tolga Tekin** (ECP), **Denis Cerclet** (EVS), **Spyros Frangiadakis** (CMW) et **Jean-Yves Poitrat** (responsable du Service de pédagogie du Supérieur) ;
- au sein d'autres établissements : **Nadège Draperi** (CMW, EHESS) et **Mouloud Boukala** (École des médias, UQAM, Montréal).

# LA RÉCEPTION MÉDIÉVALE DE TITE-LIVE : BERSUIRE, SES SOURCES ET SES IMITATIONS

Le projet LiBer, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), s'intéresse à la première traduction française des Histoires Romaines de Tite-Live : achevée par Bersuire en 1358, celle-ci conditionne la compréhension ultérieure de ce texte. L'édition critique des manuscrits qui la conservent permet d'étudier la réception médiévale de ce texte, qui est à l'origine des conceptions historiques et politiques occidentales.

## Un projet inédit d'édition numérique

On pense souvent que le code civil napoléonien, qui régit encore notre société, est largement inspiré des Histoires romaines de Tite-Live, historien latin mort en 17 ap. J.-C. Ce que l'on sait moins, c'est que notre compréhension des institutions romaines telles que les décrit Tite-Live est conditionnée par la première traduction française, celle du bénédictin Pierre Bersuire qui, au 14<sup>e</sup> siècle, traduisit les trois « décades » connues à son époque : l'œuvre immense de Tite-Live (142 livres) s'est en effet transmise en unités autonomes (le plus souvent des décades, groupes de dix livres), mais son ampleur a causé la disparition de sa plus grande partie, certainement dès la fin de l'Antiquité. Bersuire traduisit donc la première, la troisième et la quatrième décade, et son interprétation, ses choix de traduction sont sans doute en partie repris dans les traductions ultérieures. Le texte de Bersuire a ainsi contribué à l'enrichissement

lexical et à la connaissance de la civilisation romaine et de ses institutions politiques. Par exemple les premiers emplois du mot « suffrage » dans le sens de « vote » viennent des Décades de Bersuire.

Or, à ce jour, le texte de la traduction de Bersuire n'a toujours pas été édité et reste peu étudié : Marie-Hélène Tesnière l'a remis à l'honneur par sa thèse de l'École nationale des Chartes et par ses articles importants sur le sujet. Elle continue à travailler sur la première Décade, tandis que le projet LiBer édite, en version numérique, les Décades 3 et 4, ainsi que la source principale de Bersuire, le Commentaire latin de Nicolas Trevet commandé au début du 14<sup>e</sup> siècle par le pape Jean XXII, et les réécritures médiévales de la traduction de Bersuire, remaniée une cinquantaine d'années plus tard, peut-être par Laurent de Premierfait, et abrégée par Henri Romain avant 1466. Les collègues de l'équipe spécialistes de

l'Espagne et de l'Italie médiévales ont en charge la comparaison de ces versions françaises aux versions espagnoles et italiennes (Boccace en particulier a traduit la quatrième Décade en italien).

## Une méthode favorable à de nouvelles dynamiques de recherche

Le projet LiBer repose sur l'édition numérique du texte de Bersuire et sa traduction en français moderne.



Sculpture de Titus Livius Patavinus sur le parvis du Parlement autrichien

Il s'appuie sur une enquête philologique permettant d'étudier les sources de l'auteur, le contexte intellectuel, le type de manuscrit qu'il a pu utiliser et les influences de sa traduction. Il comporte aussi un volet linguistique centré sur l'étude des procédés syntaxiques et lexicaux de cette traduction et sur l'examen de la nature et de l'ampleur de son influence sur la constitution de la langue française, particulièrement du lexique politique. Enfin, il prévoit une approche historiographique visant à mesurer son rôle dans la construction de la science historique occidentale. Plusieurs traductions de l'Histoire Romaine de Tite-Live reposent en effet sur celle de Bersuire, en Espagne, Italie, Grande Bretagne, aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles.

Aucune recherche d'une telle envergure n'a jamais été entreprise sur la totalité des Décades de Bersuire. La méthode du projet, qui consiste à mettre en regard sur une plateforme numérique l'ensemble des textes – depuis celui de Tite-Live aux traductions espagnoles et italiennes, en passant par le commentaire latin de Trevet, les Décades de Bersuire, et leurs deux remaniements – permettra de rendre le texte accessible au fur et à mesure de l'avancée du travail d'édition. Ainsi, non seulement les membres de l'équipe de recherche pourront débiter leurs études, mais l'accès libre et ouvert (open access) permettra également à d'autres d'y accéder.

## Échos passés d'un projet en devenir

La première année du projet LiBer a été consacrée à la recherche sur les sources de Bersuire : outre l'édition du Commentaire latin de



Titus Livius, Histoire romaine, traduction française par Pierre Bersuire (livres I-X, Livres XXI-XXX, Livres XXXI-XXXII, XXXIII-XL, Galica, Bnf)

Nicolas Trevet, l'équipe a examiné les manuscrits de Tite-Live en circulation à l'époque de Bersuire pour retrouver le texte de Tite-Live utilisé par le traducteur français. En septembre 2022, le recrutement d'une doctorante et d'un doctorant chargés de l'édition et du commentaire des Décades 3 et 4 de Bersuire, a permis de lancer la phase indispensable à toutes les recherches ultérieures : l'édition numérique de ces deux Décades, qui est aujourd'hui presque terminée.

L'année 2025, marquée par la finalisation de cette édition, est dévolue aux recherches actives dans le domaine du lexique, objet du second volet du projet. Par ailleurs, un colloque, tenu le lundi 23 juin 2025 au Centre Berthelot, valorise en particulier les recherches doctorales menées dans le cadre du projet.

Enfin la prolongation du projet d'une année supplémentaire permettra la mise en ligne des éditions de la troisième et quatrième Décades, et celle des autres textes, sur la plateforme numérique, ainsi que la publication des actes du colloque et d'un recueil sur le lexique. La première partie de celui-ci sera constituée de synthèses sur la portée et la configuration du lexique politique, sur l'écart entre les définitions médiévales modernes, sur les différentes aires linguistiques. La seconde partie, portera sur des études de cas, à partir des fiches élaborées en cours de projet : on pourra ainsi étudier précisément l'influence de Bersuire sur le sens d'un mot comme « suffrage ». ○

**Marylène Possamai**, professeure émérite en langues et littératures françaises et latines du Moyen Âge, laboratoire CIHAM, Université Lumière Lyon 2.



# PERSONNALISER LE SUIVI DE L'APNÉE DU SOMMEIL GRÂCE À L'IA

L'apnée du sommeil présente un faible niveau d'adhérence : seules 40 % à 60 % des patientes et des patients suivent les recommandations médicales. Le traitement le plus efficace, la pression positive continue (PPC), insuffle un flux d'air dans les voies respiratoires pour les maintenir ouvertes durant le sommeil. Cette étude vise améliorer l'usage des appareils de PPC pour des effets plus bénéfiques.

Les Hubs d'Innovation Digitale (DIH) sont une initiative européenne proposée depuis 2016 pour accélérer la digitalisation des industries en Europe. Chaque DIH s'inscrit dans une vision régionale pour apporter aux entreprises locales plusieurs services comme : « tester des solutions technologiques avant d'investir », « former et développer des compétences », etc. L'Université Lumière Lyon 2 soutient le DIH ICT4Manufacturing porté par le laboratoire DISP (Décision et Information pour les Systèmes de Production).

Le projet européen H2020 DIH4CPS (2020-2022) a accompagné les expérimentations portées par des réseaux de DIH associés à des entreprises innovantes. Dans ce cadre, le DISP a collaboré avec Linde Homecare France pour améliorer son modèle d'accompagnement des personnes atteintes d'apnée du sommeil. L'objectif était d'installer des dispositifs médicaux chez les patientes et les patients pour collecter une cinquantaine de variables (appelées biomarqueurs digitaux) permettant de mieux qualifier l'état des malades et leur

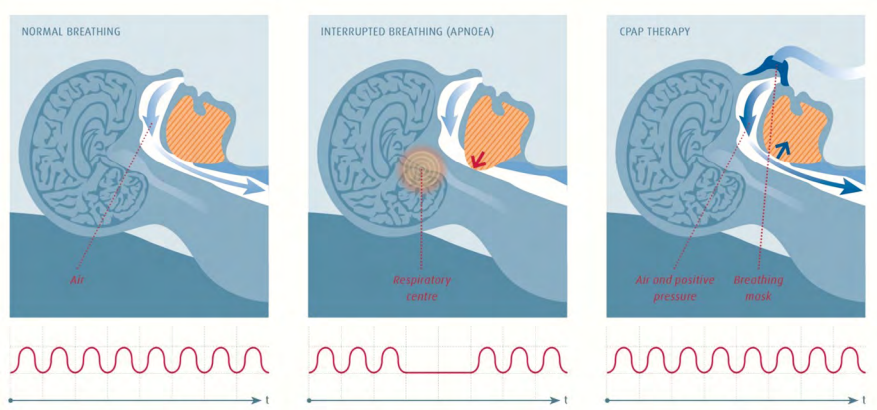


Fig1. Apport de la PPC chez les patientes et patients apnéiques

environnement de vie (pression atmosphérique, température, bruit, CO2, humidité, etc.). Parallèlement, Jensen Joymangul a mené entre 2019 et 2022 une thèse en Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE) en partenariat avec le DISP et l'entreprise Linde Homecare. Son approche a donné lieu à la mise en place d'un protocole d'expérimentation visant à affiner la caractérisation des parcours et des profils des patientes et des patients. Grâce à elle, 27 services d'interventions (ex. vidéo d'explication de l'usage du masque, explication de la trajectoire des patientes et des patients comparée à d'autres ayant des éléments de

similitudes, etc.) ont pu être proposés et orchestrés par le biais de deux applications mobiles destinées aux responsables techniques et aux patientes et patients. Cette approche leur a permis de suivre la consommation des interventions et de formuler des retours sur la perception de la qualité des services reçus. Les fonctionnalités ont été organisées dans un méta-modèle qui assure la cohérence entre les concepts d'événements, d'anomalies et carences, d'interventions, de suivi et validation, et de rétroaction et apprentissage continu. Les modèles d'intelligences artificielles proposés se sont appuyés sur les données de suivi

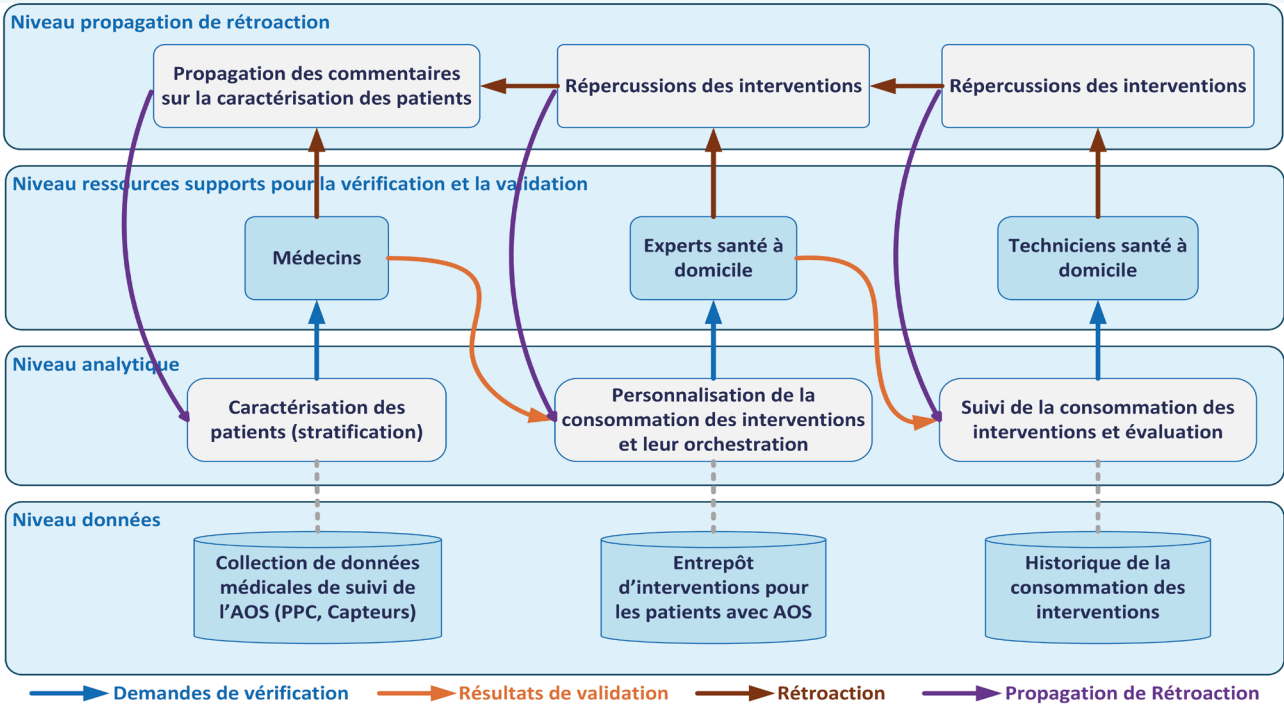


Fig2. Approche de personnalisation continue des interventions pour le suivi des patientes et patients apnéiques

collectées par la PPC ainsi que les biomarqueurs digitaux issus des dispositifs médicaux. Ces modèles ont permis de dimensionner les parcours et les profils des patientes et des patients (avec validation de médecins), de recommander un séquençage logique des interventions (services) qui leur sont conseillées (avec validation des responsables de Linde), et d'analyser la qualité de la consommation des services pour attester de leurs impacts (avec validation des personnels techniques de Linde). Plusieurs approches de construction de modèles IA ont été testées avec différentes compositions d'algorithmes (ex. la régression logistique, k-moyennes, etc.) pour aboutir à des modèles de prédictions fiables (plus de 90%) sur des périodes de 30, 60 et 90 jours. Le renforcement des capacités des patientes et des patients a consisté à identifier les moments où un besoin d'accompagnement dans leur traitement est nécessaire et à mettre en place

des services qui leur permettent de mieux comprendre les spécificités de leur thérapie et de suivre les recommandations. Un test a été mené avec six personnes apnéiques pour valider l'acceptation et l'usage des dispositifs médicaux, l'utilisation des applications mobiles et la consommation des services proposés. L'entreprise Linde Homecare France s'est appuyée sur les résultats des travaux menés dans le projet H2020 et la thèse CIFRE (modèles d'analyse des données, modèles des interventions, etc.) pour développer AIRGENIOU™, une application mobile de suivi des patientes et des patients. Cette solution, déployée dans quatre pays européens (France, Espagne, Portugal et Allemagne), a remporté le prix Galien 2024 dans la catégorie e-santé pour les grandes entreprises. Ces travaux de recherche se poursuivent avec la thèse CIFRE de Yasaman Kakaei Siahkal qui vise à

approfondir la construction du modèle de suivi des patientes et des patients, à intégrer des règles médicales spécifiques (par exemple, en cas d'apnée du sommeil combinée avec d'autres pathologies comme les maladies cardiovasculaires), à prendre en compte le risque d'arrêt du traitement et à utiliser des marqueurs digitaux plus précis. Une nouvelle vague d'expérimentations des modèles issus de ces travaux est en cours.

**Nejib Moalla,**  
professeur en informatique,  
laboratoire DISP, Université Lumière  
Lyon 2.

Chercheuse associée au projet :  
**Aicha Sekhari,** maîtresse de  
conférences HDR en informatique,  
DISP, Université Lumière Lyon 2.

**Pour en savoir plus**  
<http://ict4manuf.eu>

# PASCALINE DURY, EN QUÊTE D'UNE LANGUE POUR SOIGNER

Entretien  
réalisé par  
Aïcha  
Hocine

Professeure en anglais de spécialité, terminologie et traduction spécialisée, Pascaline Dury est directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée (CeRLA). Elle dirige également le master 2 Traduction et Communication spécialisées en Sciences de la Santé (TCISS), de l'UFR des Langues.

## Comment définiriez-vous votre discipline ?

La terminologie est une science peu connue et assez récente par rapport aux autres domaines linguistiques. Il s'agit d'une branche appliquée de la linguistique, formalisée d'abord en Autriche, mais surtout développée au Québec, qui, en premier a fait le lien entre terminologie et traduction et a développé des cursus universitaires dédiés. La France, de ce point de vue-là, n'a mis en place ses cours de terminologie dans les cursus de traduction que depuis les années 1980, et notre Université, grâce à Philippe Thoiron a été à l'avant-garde en la matière. Mon travail consiste à repérer, identifier et analyser les termes trouvés dans les discours spécialisés et dans les langues de spécialités. J'étudie le terme dans toute son « épaisseur » : sa place dans la phrase, son environnement, le concept auquel il renvoie, ses synonymes, le contexte dans lequel il est utilisé, son évolution au fil du temps, son ou ses équivalents de traduction, etc. J'ai cependant une spécialité au sein de la terminologie : je suis diachronicienne, en anglais et en français, dans le domaine médical, dans celui de l'environnement et aussi du textile. J'étudie la vie des termes et leur évolution chronologique afin de comprendre : pourquoi utilise-t-on un terme en particulier ? A-t-il toujours été utilisé ? D'autres termes étaient-ils utilisés auparavant ? D'autres termes sont-ils en train d'apparaître ?

Le concept auquel il renvoie est-il le même ou a-t-il évolué ? L'observation de la terminologie en diachronie et sa traduction de et vers l'anglais constituent deux activités complémentaires qui donnent un intérêt appliqué à cette démarche : elles sont utiles pour comprendre et transmettre des informations parfois importantes.

## Quel parcours vous a conduit à mener des recherches en terminologie ?

Au cours de mon parcours universitaire à l'Université Lumière Lyon 2, j'ai rencontré un enseignant fabuleux en master, Philippe Thoiron, qui m'a convaincue de ne pas être uniquement traductrice. Ses cours de terminologie m'ont tellement séduite que j'ai très vite su que je devais continuer mes études et faire de la recherche dans cette discipline. Quand j'ai commencé, la discipline était jeune et il y avait un grand besoin de l'expliquer, d'en redéfinir les concepts fondateurs et de la légitimer aussi, pour montrer qu'elle avait un intérêt essentiel pour la connaissance des langues de spécialité. Il fallait continuer de développer ce domaine, notamment en y adjoignant cette approche diachronique. Personne n'avait jamais étudié l'histoire de l'évolution de la langue de spécialité dans l'objectif de montrer que cela a un intérêt pour la pratique de l'anglais aujourd'hui. ➤



La recherche sur la terminologie dans le domaine médical étant peu répandue à l'époque, il y avait donc pour moi une attitude militante dans ce choix, le besoin de convaincre et faire avancer les recherches.

### Quelles sont vos méthodes de recherche ?

La méthode de recherche en terminologie consiste à collecter des textes de spécialités écrits, dans des corpus ad-hoc, et à les analyser à l'aide de logiciels. C'est un travail particulièrement difficile en diachronie car les logiciels sont davantage adaptés aux corpus synchroniques (du moment présent). Ceci nous oblige donc en terminologie diachronique à travailler de manière un peu « artisanale » entre ce que les logiciels nous permettent de faire et les obstacles à contourner pour obtenir les résultats attendus.

En terminologie, dans le domaine de la santé, on étudie la manière dont la langue médicale s'est enrichie d'autres langues au fil du temps, mais aussi de termes venant d'autres domaines (termes issus du domaine militaire, de la géologie, de l'informatique ou de la robotique, etc.) et comment les termes, progressivement, sont utilisés pour transmettre des informations scientifiques à d'autres spécialistes, mais aussi aux malades. À l'inverse, le domaine de la langue médicale a enrichi d'autres secteurs comme celui du textile. Le CeRLA, le laboratoire dans lequel j'effectue mes recherches, a toujours été intéressé par les langues de spécialités comme la langue médicale, celle du textile ou de l'environnement. L'intérêt du laboratoire pour la langue du textile s'explique par l'histoire de la ville de Lyon où ce secteur, notamment avec la soie, occupe une place importante. Je m'apprête par exemple à entamer un travail de recherche sur la « terminologie patrimoniale » dans ce domaine, pour retracer la part des termes « historiques » décrivant des pratiques artisanales anciennes qui subsistent dans les discours actuels de la fabrication de la soie - en français et du tweed - en anglais. Quand on étudie la langue appliquée, on répond souvent à un besoin concret, à une problématique rencontrée par les protagonistes, les utilisateurs et utilisatrices.

### Quel est l'enjeu principal de vos recherches ?

Le premier enjeu est interne à la discipline : convaincre les autres linguistes que la terminologie est utile et qu'observer le terme dans sa dimension conceptuelle et diachronique est utile. Nombre de collègues ne portent que très peu d'intérêt à observer la diachronie et ne voient pas en quoi elle est essentielle pour comprendre la langue. Il s'agit aussi de former des chercheurs, chercheuses, doctorants et doctorantes en terminologie pour que cette discipline continue d'être développée. Cela fait partie de ma démarche de terminologue « militante ». Le second enjeu est méthodologique : montrer que la terminologie est une façon de rentrer dans la langue comme le fait l'analyse de discours ou la morphologie. Ainsi, s'intéresser au terme et à son lien avec le concept, et tout cela au fil du temps permet de montrer que l'anglais sert autrement que dans le cadre d'un apprentissage pour enseigner.

La terminologie constitue une façon unique d'observer la langue. Ainsi, nous souhaitons montrer que l'approche linguistique des langues de spécialités permet de faciliter l'échange, de transmettre des informations et de fluidifier la communication.

### Quels sont les défis rencontrés ?

Le défi est aussi de montrer que la linguistique peut exister en dehors des murs de l'Université, qu'elle a un intérêt appliqué et qu'elle est utile, voire vitale, notamment dans le domaine médical. Les personnes les plus convaincues se trouvent à l'extérieur de l'Université, c'est le cas des médecins par exemple. Les travaux menés actuellement en collaboration avec Marine Riou, maîtresse de conférences, et Emma Giraudier, doctorante (toutes deux au CeRLA) à la demande du Samu de Lyon en est un bon exemple. Les plus difficiles à convaincre restent donc les collègues qui enseignent la langue non spécialisée, non appliquée et qui ne comprennent pas toujours l'intérêt des recherches en terminologie.

### Comment votre discipline évolue-t-elle ?

Les terminologues travaillant majoritairement sur des corpus écrits, certains termes propres à la langue orale leur échappent. Selon moi, il faut donc prendre en compte deux évolutions : une première liée aux méthodes de recherche puisque la terminologie est en train de prendre ce tournant de la langue orale, et une seconde, propre aux recherches dans le domaine médical où il est nécessaire de s'intéresser aux disciplines médicales en émergence comme la nanomédecine ou la télémédecine par exemple.

Il faut aussi que les terminologues portent leur regard sur des phénomènes linguistiques encore trop peu étudiés : les termes qui disparaissent des discours et pourquoi (on a plutôt tendance à se focaliser sur les termes nouveaux qui apparaissent), les termes 'éphémères', qui n'ont pas vocation à s'installer dans le lexique et pourquoi, etc.

### Un master unique en France

Le master Traduction et communication spécialisées en sciences de la santé a été fondé il y a près de 40 ans par Philippe Thoiron, qui fut une des premières personnes à enseigner la terminologie dans notre Université. Il a vu un intérêt dans la langue appliquée, notamment son utilité dans la société.

Depuis, ce master a su s'adapter aux besoins du public étudiant et de la société, il s'est adapté à l'évolution des métiers de la traduction et de la rédaction scientifique, et aux spécialités médicales très demandées mais aussi à la diversité des langues étudiées : non seulement l'anglais mais depuis 2023 l'espagnol, l'italien et l'arabe.

Ce master forme des personnes sur le terrain qui permettent aux malades de comprendre ce que disent leurs médecins mais aussi à favoriser une meilleure compréhension mutuelle entre les médecins (par exemple, utiliser le bon vocabulaire à l'étranger).

Il prépare ainsi des linguistes qui sont des chevilles ouvrières discrètes mais importantes de la communication médicale. ○



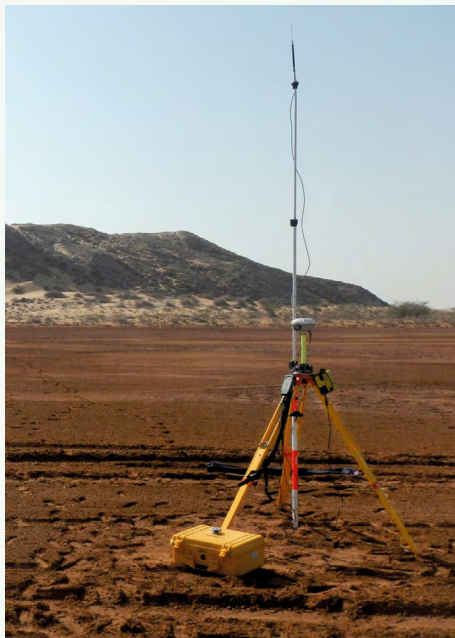
# OMEAA : UNE PLATEFORME POUR OBSERVER ET MESURER LES ENVIRONNEMENTS ACTUELS ET ANCIENS



OMEAA est une plateforme technologique dédiée à la métrologie de terrain et aux analyses en laboratoire. Installée depuis 2011 sur le campus Porte des Alpes, elle permet de soutenir des recherches en géomorphologie, géoarchéologie et, plus largement, dans les sciences de l'eau et de l'environnement.

## Une plateforme mutualisée, en soutien à des recherches pluridisciplinaires

Co-portée par les laboratoires Archéorient et Environnement, Ville, Société, rattachés respectivement au CNRS Sciences Humaines et Sociales et CNRS Écologie & Environnement, la plateforme est animée par une équipe formée de personnels CNRS (trois ingénieurs et deux chercheurs) et d'une personnel administrative de l'Université Lumière Lyon 2. Elle apporte un soutien technique et logistique pour les projets d'environ 25 utilisateurs et utilisatrices fréquentes, de différents profils : chercheurs et chercheuses, doctorants et doctorantes, étudiants et étudiantes en master. Actuellement, la plateforme participe à une vingtaine de programmes et projets de recherche nationaux et internationaux. Dans son ensemble OMEAA a vocation à se renforcer et s'élargir vers de nouveaux partenaires tels que la fédération de recherche BioEnviS. Elle est également investie dans différentes



*TotopographieOman : Relevés topographiques au GNSS Différentiel, Sultanat d'Oman / Crédit Adrien Barra*

formations de master et de licence dispensées par l'Université Lumière Lyon 2 relevant de la géographie, de l'environnement ou de l'aménagement. La plateforme s'étend sur environ 220 m<sup>2</sup> de surfaces réparties en plusieurs laboratoires analytiques, ainsi que des espaces dédiés au stockage (échantillons scientifiques, matériels de terrain) et aux

développements expérimentaux. Après dix ans d'activité, la plateforme a connu en 2022 une rénovation importante du système de ventilation et d'extraction des sorbonnes (hottes d'aspiration pour l'évacuation des gaz émis lors des réactions chimiques) grâce au soutien des services de la Direction de l'Immobilier de l'Université. Ces travaux lui ont permis de se doter d'une chaîne de litholamélage pour l'étude des processus pédologiques, ainsi que d'un laboratoire de préparation et d'extraction à la mesure des nucléides cosmogéniques.

## Des analyses pour comprendre le fonctionnement passé des environnements

Un premier laboratoire vise à réceptionner et décrire les échantillons d'eau ou de sédiments collectés sur le terrain. Il est équipé de balances de précision, d'étuves, d'un broyeur automatique ainsi que d'une chambre froide dans laquelle sont stockés les carottes sédimentaires ainsi que les matériaux environnementaux ou archéologiques nécessitant

une conservation dans des conditions thermiques et hygrométriques contrôlées. Une station d'imprégnation et de litholamélage, permettant de produire des lames minces à partir de matériaux meubles (carottes sédimentaires ou prélèvements de sols) est également disponible. Une annexe à ce laboratoire accueille le matériel nécessaire au broyage des échantillons de roches et au tri magnétique des minéraux.

Un deuxième laboratoire équipé en sorbonne, balance de précision ou encore d'une centrifugeuse, permet d'effectuer les préparations et attaques chimiques nécessaires aux analyses sur sédiments. Cet espace est complété par un troisième laboratoire destiné à l'extraction des nucléides cosmogéniques présents dans des échantillons rocheux et sédimentaires. La mesure de la concentration de ces éléments est ensuite utilisée afin de dater l'âge de formations géologiques, de sols, ou de quantifier la vitesse d'érosion des paysages sur des échelles de temps plurimillénaires.

Enfin, un dernier laboratoire est dédié à la mesure et à la description des échantillons. On y retrouve des microscopes grâce auxquels il est possible d'identifier et de compter les restes organiques contenus dans les sédiments, d'étudier les processus de formation des sols ou encore de décrire la composition minéralogique des échantillons. Un granulomètre laser permet l'étude des processus de transport et de dépôt sédimentaire en milieu fluviatile. Enfin, deux appareils spectromètres portables de fluorescence destinés à la quantification de la composition élémentaire des échantillons sédimentaires aident à la compréhension des



*SondeMulti : Relevés physico-chimiques en rivière, Les planches près d'Arbois, Jura / Crédit Romain Delunel*

changements environnementaux (régime érosif, couverture végétale, anthropisation des milieux) et à l'étude des pollutions actuelles et anciennes. Par exemple, le projet AnthroPoTraces<sup>1</sup> a recours à ces spectromètres pour mesurer les concentrations en Éléments Traces Métalliques, tels que le plomb, le cuivre, l'arsenic, le zinc, le nickel ou encore le chrome, rejetés par les activités humaines et fixés aux particules sédimentaires.

## Des outils pour identifier l'évolution des paramètres environnementaux dans un monde en transition

La métrologie de terrain constitue une part significative des activités de la plateforme. Elle participe à de nombreuses campagnes d'acquisition de données en France et à l'étranger. OMEAA dispose de matériels performants pour les mesures en topographie et d'équipements pour le carottage sédimentaire. La plateforme héberge également une flotte de drones permettant un grand nombre de relevés tels que l'acquisition d'images aériennes diverses (via des capteurs large bande, proche-infrarouge, thermique ou hyperspectral) ou de données LiDAR<sup>2</sup> pour la création de

modèles numériques de terrain. Un atelier et des compétences de développement en électronique permettent de déployer sur le terrain des systèmes de mesure innovants, connectés, libres et ouverts et économes et ainsi de suivre les paramètres physiques caractéristiques des hydrosystèmes tels que le niveau d'eau, la température, la turbidité ou la mobilité de la charge de fond. Ces données sont consultables librement selon les principes de science ouverte.

Enfin, les hypothèses formulées à partir d'observations sur le terrain peuvent ensuite être testées en milieu contrôlé au laboratoire. OMEAA est en effet équipée d'un canal expérimental grâce auquel la simulation de la dynamique de formes alluviales aide à mieux comprendre les processus de transport hydro-sédimentaires. Ce dispositif a été utilisé par exemple dans le cadre d'une expérimentation de thèse visant à comprendre l'influence des mouvements de terrain sur les signaux sédimentaires au Japon. Celle-ci permettra d'améliorer le niveau de connaissances de la réponse des bassins versants de montagne aux épisodes météo-climatiques extrêmes. ○

**Adrien Barra**, ingénieur CNRS

**Hugo Delile**, chercheur CNRS, Laboratoire Archéorient

**Romain Delunel**, chercheur CNRS, Laboratoire EVS

**Pour en savoir plus**  
<https://www.univ-lyon2.fr/omeaa>



# DONOVAN GIRAUD.

## POUR UNE HISTOIRE CULTURELLE DU CORBEAU

Entretien  
réalisé par  
Claire  
Joncheray

Doctorant contractuel à l'Université Lumière Lyon 2, Donovan Giraud prépare une thèse en histoire culturelle sur le corbeau au Moyen Âge (5<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècles). Il est membre du laboratoire CIHAM - Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux.

### Quel parcours vous a conduit à une thèse en histoire culturelle ?

Dès le lycée, j'ai senti une vive attraction pour l'histoire des croyances et des représentations collectives, surtout le monde germano-scandinave, ses légendes et sa période viking. Les lectures de Georges Dumézil et de Michel Pastoureau m'ont beaucoup stimulé. À la sortie des classes préparatoires, mon intérêt pour l'histoire culturelle s'est affirmé à l'Université, particulièrement en master au cours duquel j'ai découvert d'autres perspectives intellectuelles et une grande liberté dans la recherche. Dans mon mémoire de master qui portait déjà sur le grand corbeau, beaucoup de matériel de recherche est resté inexploité. Il semblait donc tout naturel de continuer sur ce sujet en doctorat.

### Quels sont les objectifs de vos recherches ?

L'histoire culturelle est un très vaste champ de recherche : elle touche à l'histoire des sensibilités, des émotions, de l'imaginaire, du goût, des croyances, etc. Ce n'est pas une thèse sur l'animal lui-même mais sur l'interprétation qu'en font les individus et le prisme culturel que ces interprétations sous-entendent. C'est la manière dont l'humanité se définit quand elle représente l'animal qui m'intéresse. On peut par exemple noter dans certains contextes, une différence sociale dans la représentation entre l'élite et le peuple : l'élite voit dans le corbeau la victoire et l'intelligence ; le peuple, un oiseau de mauvais augure et un charognard.

### Quelles sont vos méthodes de recherche ?

Je fonde mon travail sur des sources variées et très nombreuses : iconographiques (miniatures, enluminures, etc.), archéologiques (ossements découverts en contexte archéologique), et littéraires (encyclopédies, hagiographies, textes juridiques et folkloriques, etc.). Mes sources principales restent toutefois les textes. Le travail en bibliothèques spécialisées et en archives est moins nécessaire aujourd'hui grâce à un important travail de numérisation des corpus iconographiques et littéraires. Nous disposons de bases de données européennes très bien fournies. En histoire culturelle, le plus difficile est le travail de synthèse et d'analyse qui nécessite de croiser plusieurs disciplines. Je réalise des analyses critiques des sources notamment à partir du vocabulaire : entre *cornix* (corneille) et *corvus* (corbeau), les enjeux symboliques n'étant pas forcément les mêmes.

### Quelles sont les compétences mobilisées pour réaliser une thèse en histoire culturelle ?

Reconstituer une vision du monde, par des individus, dans un autre espace-temps, demande de la rigueur, de la curiosité et une sorte « d'imagination rationnelle ». C'est un peu antithétique comme expression mais elle permet de définir une certaine empathie : il faut comprendre la logique humaine et se mettre à la place de nos ancêtres. Il faut également beaucoup d'humilité, il s'agit d'un début de recherche et la remise en question



des méthodes et des résultats est nécessaire à chaque avancée.

### Que peut apporter votre travail à notre société actuelle ?

Mon champ de recherche en lien avec les animaux est proche de l'actualité même si cette thèse n'a pas pour but de réfléchir sur le droit des animaux ou de se placer dans le récit perpétuel de la domination de

l'humanité sur les animaux. En revanche, j'aimerais que ce travail puisse faire réfléchir sur notre rapport à la nature.

L'anthropocentrisme a rompu le lien d'identification avec les animaux et il semble nécessaire de réintégrer les animaux dans notre conception du monde du vivant. ○

# PRIX DE THÈSE : ÉDITIONS 2022, 2023 ET 2024

Les prix de thèse 2022, 2023 et 2024 ont récompensé les meilleures thèses soutenues au sein de l’Université Lumière Lyon 2 entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2024. Le jury, composé des directeurs et directrices des sept écoles doctorales dont relève notre établissement ou de leurs représentantes et représentants, a attribué trois prix de thèse d’un montant de 3 000 euros et deux accessits en 2022 ; trois prix de thèse d’un montant de 3 000 euros et trois accessits en 2023 ; trois prix de thèse d’un montant de 3 000 euros et deux accessits en 2024.

## 2022

· LES LAURÉATES ET LAURÉATS

**Laura Lame Silva**  
Thèse en études ibériques et méditerranéennes « Paroles politiques et paroles poétiques : des mouvements sociaux autochtones en Colombie à la littérature contemporaine des Wayuu », sous la direction d’Alvar de Llosa / Laboratoire Langues et cultures européennes (LCE) - École doctorale Lettres, langues linguistique, arts (3LA).

**Sarah Massol**  
Thèse en sciences cognitives « Effets des émotions sur la mémoire épisodique chez l’enfant au développement typique et dans le syndrome de Williams-Beuren : approche comportementale et neurophysiologique », sous la direction de Hanna Chainay et Caroline Demily / Laboratoire d’Études des mécanismes cognitifs (EMC) - École doctorale Neurosciences et cognition (NSCo).

**Gaspard Renault**  
Thèse en anthropologie « Rencontres animalitaires. Ethnographie du devenir interspécifique en Bolivie », sous la direction de Michèle Cros / Laboratoire d’Anthropologie des enjeux contemporains (LADEC) - École doctorale Sciences sociales (ScSo).

· LES ACCESSITS

**Hamza Kouanda**  
Thèse en sciences économiques « La lutte contre la pauvreté par l’économie sociale et solidaire au Burkina Faso : une dynamique de transformation sociale ? », sous la direction de Jérôme Blanc / Laboratoire Triangle - École doctorale Sciences économiques et gestion (SEG).

**Matthis Ravelonarivo**  
Thèse en psychologie « Job crafting et ressources socio-organisationnelles : accompagner le processus d’empowerment chez les salariés », sous la direction de Philippe Sarnin / Groupe de recherche en Psychologie sociétale (GRePS) - École doctorale Éducation, psychologie, information et communication (EPIC).

## 2023

· LES LAURÉATES ET LAURÉATS

**Sibil Cekmen**  
Thèse en arts de la scène et de l’image « L’émergence et l’évolution du cinéma documentaire de résistance en Turquie (2003-2017) », sous la direction de Martin Barnier et Jacques Gerstenkorn / Laboratoire Passages Arts & littératures (XX-XXI) - École doctorale Lettres, langues, linguistique, arts (3LA).

**Oriane Lafuente-Sampietro**  
Thèse en sciences économiques « Les effets des monnaies locales convertibles françaises sur la structuration des échanges et l’activité économique des entreprises adhérentes, une approche quantitative au prisme de l’économie régionale », sous la direction de Jérôme Blanc et Mathieu Perron-Dufour / Laboratoire Triangle - École doctorale Sciences économiques et gestion (SEG), en cotutelle avec l’Université du Québec en Outaouais.

**Diego Miralles Buil**  
Thèse en géographie et aménagement « La conquête du logement. La reterritorialisation des politiques de logement en Espagne depuis 2008 : de l’action publique régionale et locale à la réappropriation territoriale habitante », sous la direction de Lydia Coudroy de Lille / Laboratoire Environnement Ville Société (EVS) - École doctorale Sciences sociales (ScSo).

· LES ACCESSITS

**Saphia Doumenc**  
Thèse en science politique « Sociogénèse de l’engagement syndical en milieu populaire. Une enquête auprès de travailleuses du nettoyage à Lyon et à Marseille », sous la direction de Sophie Bérout / Laboratoire Triangle - École doctorale Sciences sociales (ScSo).

**Gaël Poux-Médard**  
Thèse en informatique « Interactions entre informations dans les processus de diffusion », sous la direction de Sabine Loudcher et Julien Velcin / Laboratoire ERIC - École doctorale Informatique et mathématiques (InfoMaths).

**Rémi Anselme**  
Thèse en sciences du langage « La représentation du trill en typologie : de l’acoustique à l’inventaire phonémique », sous la direction de Dan Dediu et François Pellegrino / Laboratoire Dynamique du langage (DDL) - École doctorale Lettres, langues, linguistique, arts (3LA).

## 2024

· LES LAURÉATES ET LAURÉATS

**Enki Baptiste**  
Thèse en histoire « L’ibadisme omanais : histoire et mémoire d’un mouvement dissident aux marges de l’Empire (II<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », sous la direction de Cyrille Aillet et Iyas Hassan / Laboratoire Histoire, archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM) - École doctorale Sciences sociales (ScSo).

**Svetoslava Urgese**  
Thèse en psychologie « L’espace atopique de la traduction : transdisciplinarités pluriprofessionnelles en mouvement dans les institutions Contemporaines de la mésinscription », sous la direction d’Albert Ciccone / Centre de recherche en Psychopathologie et psychologie clinique (CRPPC), École doctorale Éducation, psychologie, information et communication (EPIC).

**Emmanuel Boldrini**  
Thèse en lettres modernes « Imaginaire et poétique de la préhistoire dans les milieux décadents et symbolistes. Littérature, savoirs et culture visuelle », sous la direction de Delphine Gleizes / Institut d’Histoire des représentations et des idées dans les modernités (IHRIM) - École doctorale Lettres, langues, linguistique, arts (3LA).

· LES ACCESSITS

**Marine Lépée**  
Thèse en langues, histoire et civilisations des mondes anciens « Commerce de détail et économie urbaine dans la Vallée du Rhône (I<sup>er</sup> s. av. – III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) : les boutiques de Lugdunum, Vienna et Lousonna. », sous la direction de Matthieu Poux et Michel Fuchs / Laboratoire Archéologie et Archéométrie (ArAr) - École doctorale Sciences sociales (ScSo).

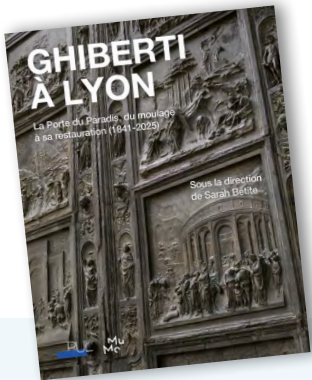
**Mathilde Josserand**  
Thèse en psychologie cognitive « Impact des variations inter-individuelles et inter-groupes sur l’évolution du langage », sous la direction de Dan Dediu, François Pellegrino et encadré par Serge Caparos / Laboratoire Dynamique du langage (DDL) - École doctorale Neurosciences et cognition (NSCo).



**Retrouvez leurs portraits et leurs projets**  
<https://www.univ-lyon2.fr/prixdetthese>



# DERNIÈRES PARUTIONS



• **Ghiberti à Lyon. La Porte du Paradis, du moulage à sa restauration (1841-2025)**  
**Sarah Betite** *(dir.)*

La Porte du Paradis, réalisée entre 1425 et 1452 pour le baptistère de Florence par Lorenzo Ghiberti, n’a fait l’objet que de trois moulages intégraux. Ils ont permis la production de nombreux tirages en plâtre et la diffusion de cette œuvre dans le monde entier au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècles, à des fins pédagogiques et artistiques.

Acquis en 1841 par la ville de Lyon et exposé au musée des Beaux-Arts, le tirage en plâtre lyonnais est cédé en 1936 à la faculté des lettres, où, faute de place, il restera en réserve pendant 87 ans. En 2025, cette œuvre retrouve sa place au sein du musée des Moulages de l’Université Lumière Lyon 2 après une campagne de restauration hors norme, que relate cet ouvrage richement illustré.

**Presses universitaires de Lyon**  
176 p. / 14 x 18 cm / 2025 / 15 €  
ISBN : 978-2-7297-1477-2



• **Penser et agir avec David Graeber. Construire des ponts entre les sciences sociales**  
**Véronique Dutraive** *(dir.)*

Cet ouvrage, issu d’un colloque tenu à l’Université Lumière Lyon 2 en juillet 2022, éclaire l’œuvre essentielle de David Graeber, professeur d’anthropologie à la London School of Economics, disparu en septembre 2020. Selon Graeber, la connaissance produite par les sciences sociales doit constituer une force imaginative et transformatrice en faveur d’une société plus égalitaire et réellement démocratique.

Ce livre honore l’ambition qu’avait David Graeber de construire des passerelles entre les sciences sociales. Il réunit des contributions d’anthropologues, de sociologues, d’économistes, de politistes qui réfléchissent aux apports de Graeber à leur discipline sur quatre thèmes : travail et mouvements sociaux, dette et monnaie, capitalisme et pouvoir, anarchisme et liberté.

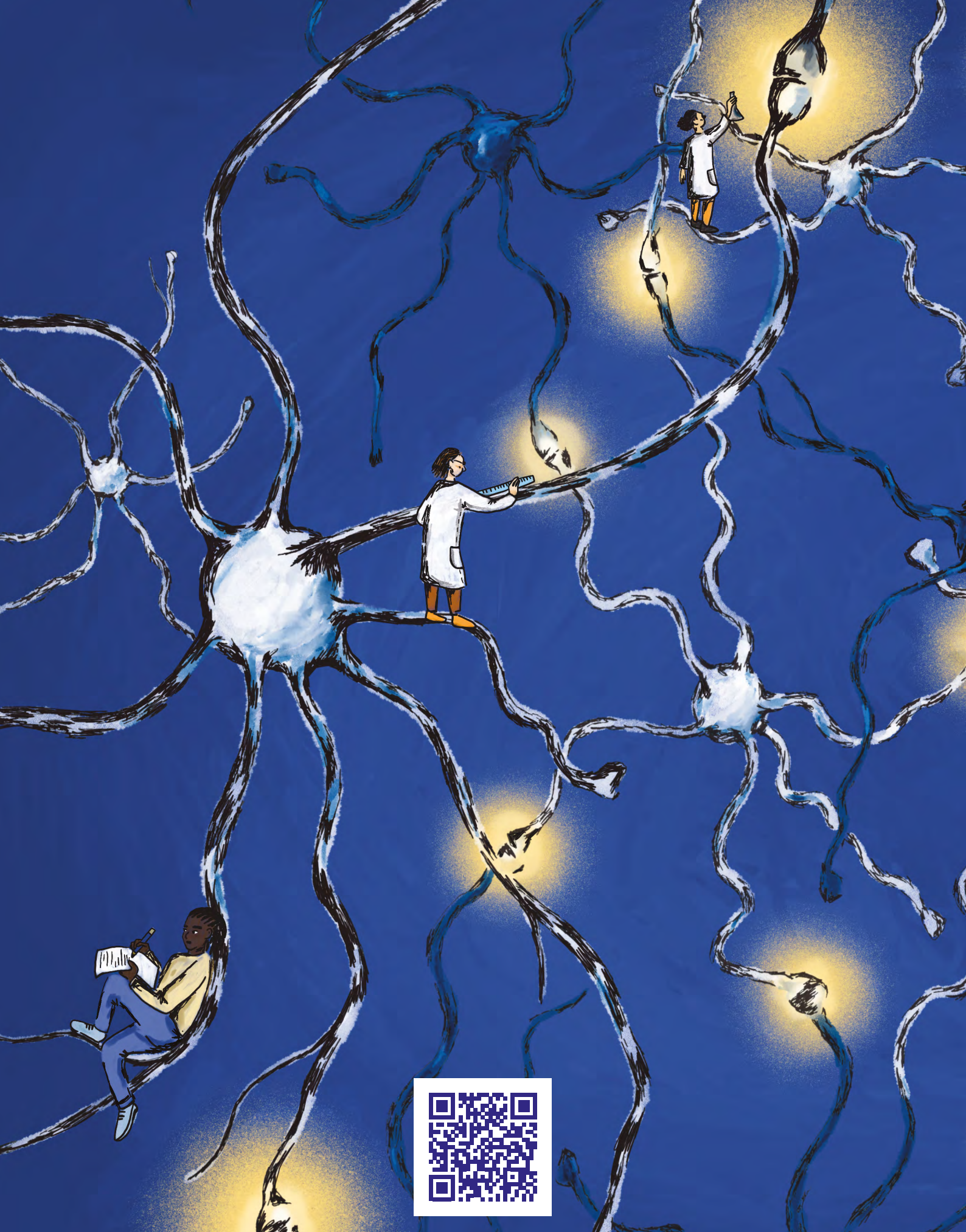
**Presses universitaires de Lyon**  
300 p. / 15,5 x 24 cm / 2025 / 25 €  
ISBN : 978-2-7297-1473-4



• **Affirmer sa puissance par la mer. La rivalité pour l’hégémonie en Grèce dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.**  
**Giulia Icardi**

Le livre porte sur la politique navale de Sparte et de la Confédération béotienne à l’époque de leur hégémonie. La place de la mer dans ce contexte est minoritaire dans les études consacrées essentiellement à la politique terrestre (J. Buckler, N. Richer). Il vise à analyser le cas particulier des deux puissances terrestres dans leur tentative de devenir également une force navale, et obtenir ainsi l’hégémonie en Grèce. L’analyse s’appuie sur les sources anciennes et l’archéologie du paysage pour décrire le fonctionnement concret du contrôle que Sparte et la Béotie exerçaient sur la mer. Cet ouvrage est destiné à tout public universitaire ayant acquis les bases de l’histoire grecque.

**MOM ÉDITIONS, Lyon**  
Collection Histoire & Épigraphie 5  
392 p. / 2024 / 50 €  
ISBN 978-2-35668-087-7, 392



Retrouvez tous les numéros de Rchrch et abonnez-vous :  
<https://www.univ-lyon2.fr/rchrch>